

Quand l'odeur des haricots devient insoutenable

Témoignages de jeunes mères célibataires

“



”

Bujumbura, novembre 2022

Projet Renforcement des structures de santé dans
le domaine de la planification familiale et de la santé
et des droits sexuels et reproductifs (SDSR)

Bujumbura, Burundi

*Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ)*

Bonn et Eschborn
Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66
E info@giz.de
I www.giz.de

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
Témoignage de Vivine : « Je n'ai même pas crié au secours ».....	6
Témoignage de Concesca : « J'avais seulement 13 ans ».....	10
Témoignage de Claudine S. : « Nos corps se sont attirés comme s'attirent les aimants ».....	14
Témoignage d'Elisabeth : « Il insultait ma mère, l'accusant de n'avoir pas bien éduqué ses enfants ».....	18
Témoignage d'Emmanuelique : « Il m'a violée pour se venger des gens de notre colline ».....	22
Témoignage d'Evelyne : « Tu ne réussiras plus en classe si tu refuses de coucher avec moi »...	28
Témoignage de Claudine N. : « J'ai trouvé mon sous-vêtement rempli de sang et déchiré »....	35

INTRODUCTION

Dans le cadre du partenariat du Programme national de santé de la reproduction (PNSR) du Ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le SIDA et le projet « Renforcement des structures de santé dans le domaine de la planification familiale et de la santé et des droits sexuels et reproductifs » (SDSR) de la *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH* (GIZ), commissionné par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), une collaboration avec de jeunes mères célibataires en matière d'éducation en santé sexuelle et reproductive (SSR) a été initiée ces dernières années. Du fait des épreuves qu'elles ont traversées et de l'accompagnement dont elles ont bénéficié, il a été constaté qu'elles sont souvent sollicitées par leurs paires lorsqu'elles sont elles-mêmes confrontées à des problèmes liés à la santé sexuelle et reproductive. Etant donné ce rôle d'interlocutrices, et sans toutefois leur faire prendre le rôle d'éducatrices professionnelles, il est important de permettre à ces jeunes mères célibataires de donner des conseils simples et avisés, notamment quand il s'agit de référer les jeunes vers les structures adaptées telles que les centres de santé (CDS) ou les Directions communales pour le développement familial et social (DCDFS).

Ce livre est un recueil de témoignages de sept jeunes mères célibataires, toutes cultivatrices, qui ont eu le courage de partager leurs expériences et les leçons de vie qu'elles en ont tirées pour guider et informer d'autres jeunes par rapport aux décisions qu'ils et elles sont susceptibles de prendre et sur leurs conséquences durables pour la personne elle-même et son entourage.

Ces jeunes femmes sont membres de l'association de mères célibataires SENGE, créée dans les localités des CDS de Fota et Buziracanda en 2014 avec l'appui du projet SDSR. L'exemple de SENGE a par la suite inspiré de jeunes mères célibataires autour de 27 autres CDS dans les provinces appuyées par le projet à créer leurs propres groupements de solidarité. Etant donné l'ancienneté de cette première association, le recueil des témoignages de ces jeunes mères de SENGE a permis d'avoir le recul suffisant pour que les jeunes femmes puissent témoigner de leur évolution depuis leur intégration dans le groupement.

Ce livre va de pair avec le Guide « Conseil pour la jeunesse - brochure pour une mère célibataire afin de conseiller et accompagner les autres jeunes sur les questions liées à la santé reproductive ». Ce dernier aborde certains des problèmes les plus courants auxquels les adolescents et adolescentes sont confrontés (les garçons qui trompent les filles pour les amener à avoir des rapports sexuels, les violences sexuelles, les grossesses non désirées, etc.) – des problèmes que le présent livre de Témoignages des jeunes mères célibataires illustre concrètement avec des récits authentiques de faits vécus. Pour chaque problème abordé dans le Guide, la conseillère ou animatrice – qui peut elle-même être une jeune mère célibataire – trouvera dans le présent recueil un témoignage pertinent à partager avec le groupe ou la personne conseillée.

Chaque témoignage présente les circonstances qui ont mené à la grossesse hors mariage, l'interaction de la jeune femme avec son entourage, dont sa famille et l'auteur de la grossesse, les conséquences et sa façon d'y faire face, et le changement opéré dans sa vie en s'associant avec d'autres jeunes mères célibataires qui se prennent en charge.

Après chaque témoignage il y a une section qui porte sur :

1. L'enseignement qu'on peut tirer de ce témoignage pour orienter la discussion :

- Avec le public (débat communautaire, débat en classe)
- Ou avec une personne conseillée (communication bilatérale, par exemple, si la jeune mère célibataire est approchée par une jeune fille inquiète)

2. Une série de questions (suivie de pistes de réflexion et explications dans un encadré)

qui peuvent guider cette discussion de groupe ou bilatérale pour comprendre ensemble ce qui a mené au problème, comment la jeune femme aurait pu l'éviter, le rôle joué par d'autres membres de son entourage, et comment ceux-ci auraient mieux pu la protéger.

Ces témoignages de jeunes mères célibataires seront un précieux outil d'information et de sensibilisation des jeunes.

Témoignage de Vivine : « JE N'AI MÊME PAS CRIÉ AU SECOURS »

Age actuel : 24 ans

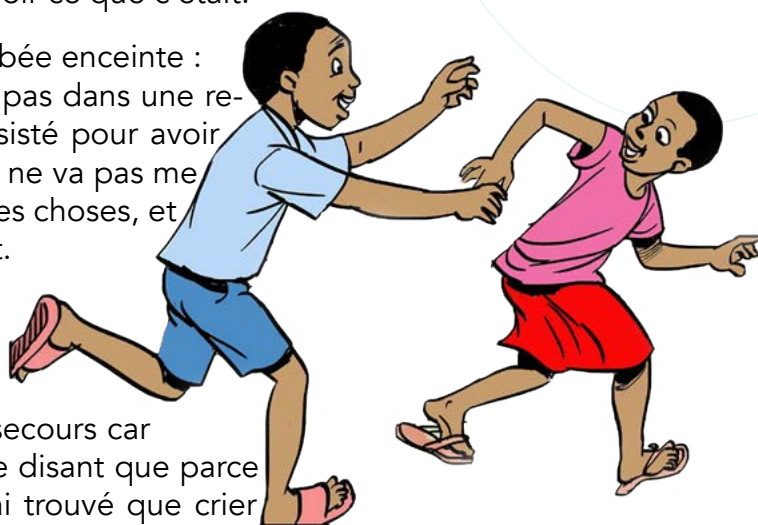
Age à la naissance de son premier enfant : 18 ans

Parmi les moments qui ont le plus affecté ma vie, je me rappelle le jour où mes règles ont commencé à couler car je les ai vu apparaître sans savoir ce que c'était.

Voici les circonstances dans lesquelles je suis tombée enceinte :

Un garçon de notre voisinage avec qui je n'étais pas dans une relation amoureuse mais simplement amicale, a insisté pour avoir des rapports sexuels avec moi, en me disant qu'il ne va pas me trahir, qu'il va m'épouser et qu'il m'aidera en toutes choses, et que si je me retrouve enceinte, je lui en fasse part.

Il a ajouté que nous devons à tout prix avoir des rapports sexuels. C'était sur un chemin où personne ne se promenait. Comme je ne voyais pas comment m'échapper, je n'ai même pas crié au secours car personne n'était là pour m'aider. J'ai accepté, me disant que parce que c'est arrivé, je n'ai pas le choix. De plus, j'ai trouvé que crier m'attirerait la honte.



Juste après le rapport sexuel, je suis rentrée chez moi et je n'ai révélé à personne ce qui m'est arrivé, j'avais très peur.

Je me disais que même si je tombais enceinte, les gens ne s'en apercevraient que quand la grossesse serait à terme. J'ai su que j'étais enceinte quand j'ai commencé à sentir que quelque chose a changé dans mon ventre ; quelque chose secouait dans mon ventre. Quand je suis allée dans un centre de santé pour faire un test de grossesse, on a constaté que je suis enceinte de quatre mois. J'ai alors mis au courant l'auteur de la grossesse et il m'a dit ce qui suit : « Eloigne-toi de moi, je n'ai rien fait avec toi, tu as eu des rapports sexuels avec les autres. »

Je me suis alors dit que je n'avais pas d'autre choix, que de toute façon, je serais en mesure de prendre en charge mon enfant. J'ai alors révélé à ma mère que j'étais enceinte et elle m'a dit que ce n'est rien puisque c'était déjà arrivé, que je ne suis ni la première ni la deuxième à être enceinte. Même mon père a bien accueilli cette situation. Il m'a dit qu'il savait que cela arrivait à tout le monde, que je fais donc partie des autres. Il m'a conseillé de ne pas penser à l'avortement et je lui ai dit que je n'avais jamais pensé à avorter, que je l'élèverais. A la maison, nous sommes dix enfants, deux garçons et huit filles. Tous m'ont rassurée en me disant : « Ne nous fais pas honte en avortant, puisque c'est déjà arrivé, porte l'enfant jusqu'à sa naissance. »

Je ne tombais pas souvent malade pendant ma grossesse, j'allais dans un centre de santé seulement pour faire les consultations prénatales, et c'est là que j'ai accouché. J'ai accouché par voie basse et ma mère m'a accompagnée. Pour parler franchement, ma famille ne m'a pas mal-traitée.

De retour à la maison, ma mère a ceinturé mon ventre avec un pagne et me massait avec de l'eau chaude ; elle le faisait deux fois par jour : une fois le matin et une fois le soir. Même actuellement, les membres de ma famille font la lessive des habits de mon enfant et vont avec lui à la messe en mon absence. Je l'avais fait inscrire à l'école, mais actuellement il n'étudie pas, car je lui ai dit de rester à la maison du fait qu'il tombe souvent malade. Dans la majorité des cas, il tombe malade de la malaria et d'une autre maladie qui fait que sa température augmente.

Ma mère l'a fait enregistrer à son nom à l'Etat civil en disant que c'est un enfant du pays, qu'il puisera de l'eau pour elle. Les membres de la famille ont conseillé à mes parents de ne pas me maltraiter car ce qui m'est arrivé peut arriver à n'importe quelle fille, et qu'il faut par conséquent faire avec. Mes amis me réconfortaient en me disant d'éviter de m'inquiéter, que ça va aller – que puisque c'est arrivé, il faut supporter. Même les gens de l'entourage ne m'ont rien dit.

Le père de l'enfant ne l'a jamais pris en charge. En ce qui concerne les habits, les soins médicaux, c'est moi qui m'occupe de tout. Actuellement je n'ai pas de relations avec le père de l'enfant. C'est un domestique à Bujumbura. Du fait qu'il ne s'occupe pas de moi et qu'il n'a pas reconnu son enfant, s'il advenait que je le vois, j'ai le sentiment que je pourrais l'injurier.

Je peux affirmer qu'il m'a violée car je n'avais pas envie de le faire, mais il m'était difficile de crier au secours. Je me suis dit que je n'ai pas d'autre choix puisque c'est déjà arrivé. J'ai gardé le silence. Je ne l'ai dit à aucune personne de confiance à part ma mère, que j'ai informée à quatre mois de grossesse quand je revenais du centre de santé. Je lui ai dit que j'ai rencontré un homme qui m'a fait de mauvaises choses et que je suis tombée enceinte. Ma mère a dit que puisque cela est arrivé, il faut accepter la situation et accoucher le moment venu. Pour moi, le fait d'être enceinte n'a pas eu de conséquence car tout le monde disait qu'il faut accepter ce qui est déjà arrivé.

Même si certaines ont la chance de ne pas être maltraitées, certaines sont chassées par leurs frères qui leur disent de donner l'enfant à son père, que l'enfant n'a pas de droit à la succession. Et du fait que le père de l'enfant refuse de le reconnaître, elles mènent une mauvaise vie. Il y en a même qui vont en ville à Bujumbura, certaines avec leurs enfants, ou qui y vont après que leurs enfants soient sevrés. Il y en a qui vont travailler comme femme de ménage ou qui vont loger dans des caniveaux.

Après avoir bénéficié des formations avec les autres mères célibataires dans l'association SENGE, quelque chose a changé en notre faveur. Actuellement, nous sommes débarrassées des mauvaises conduites qui consistent à avoir des rapports sexuels avant le mariage. SENGE nous a informées sur les structures auprès desquelles nous pouvons faire recours si nous sommes victimes de violence sexuelle. L'association SENGE nous a enseigné comment éviter une grossesse non désirée. Nous avons appris que pour planifier les naissances, il faut aller dans les centres de santé pour y recevoir des conseils. Nous avons appris qu'il faut refuser de recevoir ce que les garçons nous proposent, comme les boissons et les arachides, pour obtenir notre consentement à avoir des rapports sexuels avec eux car, en acceptant ce qu'ils nous donnent, nous nous disposons à avoir ces rapports.

Je conseillerais à celles qui n'ont pas encore vécu ce problème d'observer une bonne conduite en s'abstenant. Les autres filles qui ont eu le même problème que moi, je leur demanderais d'adhérer à l'association SENGE, car actuellement nous menons une meilleure vie parce que nous avons été formées. Avant, nous menions une mauvaise vie, nous nous discriminions nous-mêmes. Aujourd'hui nous vivons avec les autres et les gens ne nous regardent pas d'un mauvais œil. Nous avons aussi abandonné la mauvaise conduite de faire les rapports sexuels avant le mariage.

Enseignement tiré de ce témoignage pour orienter la discussion

(débat communautaire, débat en classe – ou discussion avec une personne conseillée) : La discussion peut être orientée autour de la connotation négative de l'appel au secours, de crier sur la colline et des conséquences de cette connotation sur le comportement des jeunes filles et garçons.

Question guide : Le tabou de crier sur la colline : Evidence ? Fatalité ? Ce comportement social peut et doit-il être changé ? Si oui, que peut-on faire pour changer cela ?

On peut guider la discussion en posant les questions successivement : Que pensez-vous de l'histoire de la jeune fille ? De son comportement ? Même question concernant le jeune homme, puis la famille, puis l'entourage.

Explications et réflexions

Jeune femme : Elle a bien réagi d'en parler à sa mère, et a accepté la situation sans négliger sa grossesse et son enfant. Mais cette acceptation n'empêche pas qu'on peut porter plainte pour que l'auteur subisse les conséquences de son mauvais comportement.

Question clé : Dans tous les cas, pour la jeune fille c'est la honte (soit crier au secours, soit avoir une grossesse non désirée), mais qu'est-ce qui est préférable : la honte avec ou sans grossesse non désirée... ? La communauté et en particulier les hommes et les garçons savent très bien qu'ils n'ont pas de conséquences négatives.

Jeune homme : C'est lui qui a une grande responsabilité pour ce qui est arrivé à la fille et c'est pourtant lui qui s'en sort sans aucune conséquence si ce n'est peut-être une réputation négative mais cela aura-t-il des répercussions réelles sur sa vie ? Economiquement, affectivement, socialement ? Qu'aurait-on pu faire pour lui éviter de commettre cette mauvaise action ?

Famille : Ils ont accepté la situation et s'ils ne l'avaient pas fait, cela aurait simplement compliqué la situation pour tous, en particulier pour leur fille et le futur enfant, avec tous les risques que cela comprend en termes de santé physique et mentale. Le soutien familial est primordial et n'entraîne pas que la fille se retrouve à nouveau dans la même situation. Ils auraient cependant pu aider la fille à porter plainte contre le garçon pour que cela ne se reproduise plus.

Entourage, amis, société : La jeune femme n'a pas subi de représailles, ses amis l'ont soutenue et l'entourage ne l'a pas rejetée. Pourtant, elle n'est pas retombée dans le même piège. Il est possible que si elle avait été stigmatisée et rejetée, elle n'aurait pas eu l'occasion de tirer toutes les leçons de cet événement et n'aurait pas bénéficié de l'environnement nécessaire à aller de l'avant, elle aurait même été plus à risque de se retrouver dans une situation similaire à nouveau par manque de soutien économique et moral.

Témoignage de Concesca : « J'AVAIS SEULEMENT 13 ANS »

Age actuel : 25 ans

Age à la naissance de son premier enfant : 14 ans

Le moment qui m'a le plus affectée c'est quand je suis tombée enceinte du domestique de ma grand-mère paternelle, d'une grossesse non désirée.

Voici les circonstances dans lesquelles je suis tombée enceinte : Je vivais chez ma grand-mère paternelle et je partais au travail avec ledit domestique. Lui et moi sommes allés transporter des tuiles en terre cuite pour le toit d'une maison en construction loin à GATSINGA. Il me mentait en me disant certains mots, me disant qu'il m'aime. Il nous est arrivé de faire des rapports sexuels et je suis tombée enceinte. Il ne m'avait pas violée, il avait essayé de me convaincre et j'ai accordé mon consentement, car il n'est pas normal d'alerter quand on est sur une colline. A ce moment, je ne savais pas que j'étais tombée enceinte, donc j'ai simplement révélé la situation à une amie à moi, qui m'a dit de rentrer à la maison et de ne pas avoir peur.

Je n'ai jamais remarqué ma grossesse. Comme je ne savais pas que j'étais enceinte, et que mon ventre continuait à gonfler, je pensais que je souffrais de parasitose, j'ai consulté plusieurs fois au centre de santé. Mais les médicaments qu'ils me donnaient n'apportaient aucun effet. Quand j'ai réalisé que j'étais enceinte, il y avait plusieurs mois que les menstruations avaient cessé de couler. Je l'ai dit à ma mère, elle ne m'a pas insultée, elle n'a rien dit. Je n'ai jamais été en consultation prénatale car je ne savais pas que j'étais enceinte.

A neuf mois de grossesse, vers 3 heures du matin, les contractions utérines ont commencé et j'ai passé toute la journée à travailler sans avoir révélé à personne que je suis malade. Vers 19 heures, mon état a continué à s'aggraver et je l'ai dit à ma mère. Elle a informé les voisins et ils m'ont accompagnée au centre de santé. Toutefois, je n'ai rien dit à ma grand-mère car elle et son fils m'insultaient tout le temps. Arrivée au centre de santé, j'ai accouché d'une fille. Ils m'ont injecté quatre sérums mais le quatrième n'a pas été terminé. Ils l'ont retiré après quatre heures environ. Vers 11 h du matin, nous sommes rentrées à la maison. Pour entrer dans l'enclos, je ne suis pas passée par l'entrée principale mais par un trou dans la clôture de l'enclos et je suis restée derrière la maison. J'avais accouché par voie basse, ma mère m'a ceinturé le ventre avec un pagne. Elle m'a aussi massée avec de l'eau chaude et elle a retiré les fils qui restaient (j'avais eu une épisiotomie au moment de l'accouchement).

Je ne voulais aller nulle part car tous les gens tenaient contre moi des propos injurieux. Toute personne qui me voyait, parlait de moi à tel point que je me cachais des gens. Quand l'enfant a grandi, je ne l'ai jamais fait vacciner ou bercer. C'est ma mère qui a fait pour moi. J'allais travailler seulement et ma mère me l'amenait pour les tétées. Quand je n'allais pas cultiver, je vannais et je vendais le produit de cette vannerie pour acheter un habit ou du savon.



J'étudiais en sixième année de l'école primaire et après être tombée enceinte, j'ai abandonné l'école. Moi et ma grand-mère paternelle vivons dans le même enclos et je vivais dans sa maison, même si mes parents étaient dans le même enclos. Ma fratrie m'excluait et refusait que je partage le même lit avec eux, en disant que c'est honteux de dormir avec celle qui a mis au monde un enfant illégitime. Je dormais seule.

Mon père était à Bujumbura, et quand il a appris que j'étais enceinte (toi aussi, tu imagines bien que c'est délicat), il a dit que quand il arrivera à la maison, il tuera ma mère. Moi, il ne m'a rien dit. Il m'a envoyé un pagne. Toutefois, je n'ai pas porté ce pagne car je n'ai jamais porté mon enfant au dos. J'ai continué à porter une jupe. J'étais occupée à labourer les champs et quand l'enfant avait besoin de téter, ma mère me l'amenait. Certains voisins me donnaient de l'argent pour acheter du savon ou m'aidaient autrement. Les membres de ma famille ont mal accueilli le fait que je sois tombée enceinte et tenaient des propos insoutenables.

Les gens de notre colline aussi tenaient des propos contre moi. Les enfants éclataient de rire. Ils me regardaient à travers les trous de l'enclos quand j'étais assise en train de vanner. J'étais choriste et membre du mouvement catholique Légion Maria. Tout le monde m'injurait en disant que j'ai transgressé le code de conduite des choristes. Ils disaient que ces mouvements méritent d'être rayés car ils n'enseignent rien. Il m'est même arrivé de ne pas aller à l'église pour prier pendant trois ans.

Le père de l'enfant est allé travailler à Bujumbura et je ne l'ai plus revu. A Bujumbura, ils lui ont dit que j'ai accouché. Trois jours avant qu'il vienne récupérer son enfant, ils m'ont dit qu'il est décédé. Toutefois, il avait reconnu l'enfant, avant de mourir. Même si son père n'est plus, les membres de sa famille sont venus réclamer l'enfant, mais mes parents ont refusé de leur donner l'enfant du fait qu'ils n'ont pas envoyé ce que mes parents ont dépensé pour sa prise en charge.

Mon père est venu tardivement, l'enfant avait déjà grandi, elle avait une année. Il ne m'a rien dit. Toutefois, s'il est ivre, il m'insulte en tenant des propos comme quoi c'est l'effet des enfants élevés chez leur grand-mère, que si j'avais été élevée par mes parents, je n'aurais pas eu une grossesse non désirée. Actuellement l'enfant a grandi. elle a onze ans. Au mois de septembre, elle étudiera en sixième année scolaire. A la maison, ils traitent bien l'enfant. Ils lui achètent des habits et du matériel scolaire et je trouve qu'il n'y a aucun obstacle, l'enfant est à l'aise.

Les conséquences d'être une mère célibataire c'est que tout le monde te pointe du doigt en tenant des propos comme : « Celle-là est une mère célibataire, elle n'aura pas de mari », et toi tu te dis : « Puisque je me suis remise, je garderai la patience, je ne manquerai pas de mari. » Actuellement, les garçons qui me proposent le mariage viennent en grand nombre, mais je ne peux pas accepter de faire un mariage sans bénédiction nuptiale.

Être membre de l'association SENGE a été d'une grande importance car j'y ai reçu pas mal de conseils qui m'ont été utiles et des enseignements que j'ignorais, notamment ceux en rapport avec la santé de la reproduction et les infections sexuellement transmissibles.

Ce que je conseillerais aux autres mères célibataires comme moi, c'est d'observer une bonne conduite en évitant de faire des rapports sexuels, car si elles tombent enceintes, elles font l'objet de maltraitance. Notre contribution, c'est de sensibiliser les autres filles sur la santé de la reproduction.

Enseignement tiré de ce témoignage : La discussion peut être orientée sur le rôle et les responsabilités de chacun autour d'un enfant, tels qu'ils devraient être joués, en comparaison de la compréhension réelle et de la perception de ce rôle et des responsabilités par les concernés.

On peut guider la discussion en posant les questions successivement :
Que pensez-vous de l'histoire de la jeune fille ? Du rôle de la grand-mère ? De la mère ? Du père ? Du mouvement d'action catholique ?

Explications et réflexions

Jeune femme : A 13 ans, la jeune fille aurait dû avoir un minimum de connaissances en santé reproductive, notamment les risques et conséquences de rapports sexuels non protégés. Personne autour d'elle n'a joué son rôle : parents, grand-mère, école, mouvement catholique... et par conséquent, elle n'a pas été en mesure d'éviter la grossesse indésirée et par la suite de jouer son rôle de mère.

Homme : On ne saura jamais quelles étaient ses intentions à long terme. Il avait reconnu l'enfant et s'apprêtait à le récupérer, mais une chose est sûre : Avoir des rapports non protégés avec une jeune fille de 13 ans est un acte répréhensible et une grossesse à cet âge met en danger la vie de la mère et du bébé car le corps de la fille n'est pas encore suffisamment développé pour accueillir une grossesse.

Amie de la jeune femme : Si quelqu'un confie ce genre d'incident, il faut toujours conseiller à la personne d'aller consulter au centre de santé, d'en parler aux parents immédiatement. Cela permet à la jeune fille et à la famille de prendre les décisions à temps, notamment pour bien suivre la grossesse et appréhender l'auteur. La réaction de l'amie montre clairement qu'elle était aussi ignorante des conséquences que la jeune fille elle-même.

Grand-mère, parents : On ne laisse pas une jeune fille seule avec un homme adulte, jamais !!! La grand-mère et la mère avaient un rôle d'information et de protection qu'elles n'ont pas joué... par ignorance ? négligence ?

Entourage : Se moquer d'un enfant de 13 ans dans une telle situation, c'est aussi absurde que de se moquer d'un poisson qui ne saurait pas marcher parce qu'il n'a pas de jambes. Elle n'a pas eu l'enseignement et l'éducation nécessaire pour se protéger de la situation, c'était une innocente qui ne connaissait pas les conséquences d'avoir des rapports sexuels.

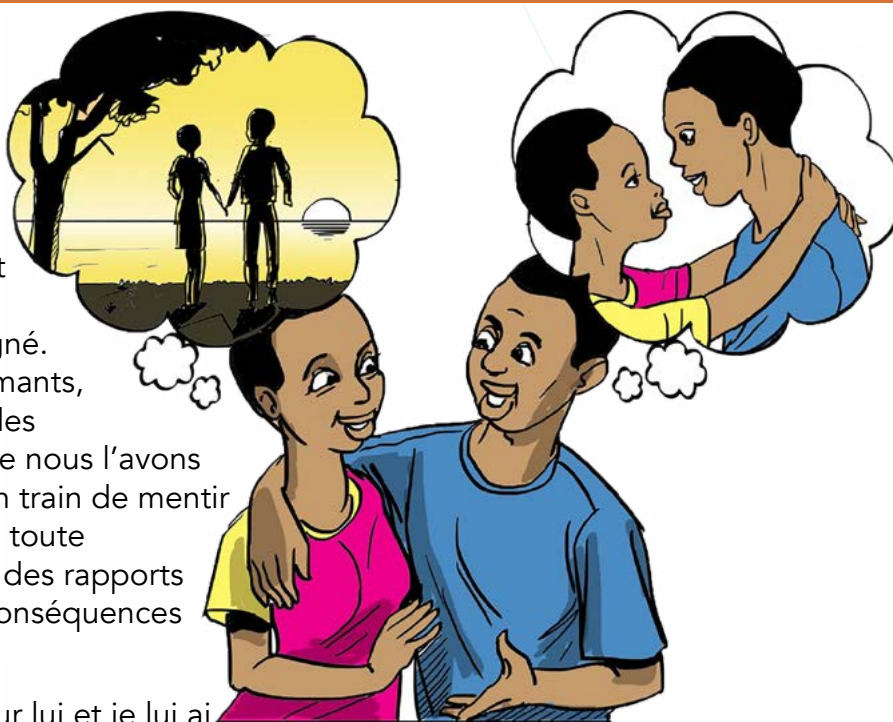
Mouvement d'action catholique : Le mouvement d'action catholique auquel appartenait la jeune fille n'a clairement pas joué son rôle. C'est l'endroit qu'elle fréquentait lorsqu'elle n'était pas à l'école, et ils auraient donc dû apporter à la jeune fille l'enseignement suffisant pour se prémunir de ce genre de situation : ne pas aller seule dans les collines avec un homme, savoir dire non, oser appeler au secours si besoin, connaître les conséquences possibles de rapports sexuels non protégés. La réaction de la population est légitime : Le mouvement n'a pas enseigné à la jeune fille les choses essentielles pour se prémunir de ce genre de situation.

Témoignage de Claudine S. : « NOS CORPS SE SONT ATTIRÉS COMME S'ATTIRENT LES AIMANTS »

Age actuel : 19 ans

Age à la naissance de son premier enfant : 17 ans

Le moment qui m'a le plus affectée c'est quand je suis tombée enceinte accidentellement, de mon copain qui habitait à côté de chez nous. On était ensemble depuis sept mois quand nous avons eu des rapports sexuels, c'était en 2014. Il est venu me voir chez nous, et m'avait donné des cadeaux. En rentrant, je l'ai accompagné. Comme les corps s'attirent comme des aimants, nos corps ont réclamé que nous fassions des rapports sexuels. C'est dans la brousse que nous l'avons fait. Si je disais qu'il m'a violée, je serais en train de mentir car nous avons eu des rapports sexuels en toute conscience. Mais je ne savais pas qu'avoir des rapports sexuels une seule fois, pouvait avoir des conséquences négatives.



Après un mois, je n'avais plus d'amour pour lui et je lui ai remis tous les cadeaux qu'il m'avait donnés, des babouches et du lait de beauté. J'ai commencé à sortir avec quelqu'un d'autre tout en ignorant que mon premier copain m'avait fait un enfant. Au bout de quatre mois, j'avais commencé à avoir de l'inappétence pour certains aliments comme les haricots. Je suis alors allée dans un centre de santé pour faire un test de grossesse qui s'est révélé positif. La grossesse avait six mois.

J'ai alors annoncé à mon ancien copain que je suis enceinte de lui mais il ne m'a pas crue du fait que j'avais commencé une relation avec un autre. Je ne pouvais pas faire croire au deuxième copain qu'il est l'auteur de la grossesse car je n'avais pas couché avec lui. Après avoir constaté la grossesse, j'ai remis à mon deuxième copain tout ce qu'il m'avait donné. Il m'avait donné un téléphone de trente-cinq mille francs burundais, des savons, du lait de beauté et des chaussures.

La personne de confiance à qui j'ai révélé la grossesse est ma grande sœur. Elle m'avait demandé si j'étais enceinte en me disant qu'elle l'avait entendu de la part d'autres personnes et que par ailleurs, elle aussi le voit car il est facile pour les adultes de constater à l'œil nu qu'une personne est enceinte. Quand elle me l'a demandé, j'ai nié en lui disant que même celles qui font les rapports sexuels maintes fois ne tombent pas enceintes, et que ce n'est pas moi qui tomberai enceinte alors que je l'ai fait une seule fois. Finalement je me suis confiée à elle, car c'est avec elle que j'allais travailler et qu'aussi je savais qu'elle garderait le secret. Dès lors c'est ma grande sœur que j'informais de mon état de santé. Je n'avais confiance qu'en elle et pour être honnête, elle ne m'a pas maltraitée. Elle m'a conseillé de cesser les activités fatigantes ; qu'elle va les faire elle-même. Elle s'est occupée de moi comme il faut et m'a aidée dans toutes mes activités.

Ma mère a su tardivement que j'étais enceinte, juste une semaine avant l'accouchement. Là aussi, ce n'est pas moi qui lui ai dit, elle a vu en mon absence les habits que j'avais achetés pour

le bébé qui allait naître, ainsi qu'une moustiquaire que j'avais reçue lorsque j'étais allée faire une consultation prénatale. Arrivée à la maison, Maman m'a demandé : « C'est vrai que tu étais enceinte alors que je disais que ce sont des mensonges formulés contre toi ? »

J'ai confirmé que ça m'est arrivé. J'ai consulté une seule fois pendant ma grossesse et la seconde fois c'était pour accoucher, au centre de santé. Une fois informée, ma mère s'est fâchée contre moi, mais un jour après elle a considéré ça comme une chose simple.

Les contractions commencées, j'ai alors dit à ma mère de m'accompagner au dispensaire et j'ai accouché par voie basse. Mais franchement, personne ne m'a jamais ceinturée le ventre avec un pagne ou massé avec de l'eau chaude car j'ai accouché au centre de santé.

Ma mère a bien accueilli la naissance de l'enfant à la maison comme nous sommes seulement deux enfants. Toutefois, elle m'a exhortée à l'abstinence pour ne pas retomber enceinte. Elle ne m'a jamais insultée, et m'a bien accueillie de retour de la maternité. Les membres de la famille disent qu'ils allaient boire lors de mon mariage mais que du fait que je suis tombée enceinte, ce n'est plus possible. Les gens de notre colline disent que comme nous étions deux enfants seulement, nous allions laisser ma mère seule pour aller se marier, et donc le fait que j'ai mis au monde n'est pas condamnable.

Le père de l'enfant ne l'a pas reconnu à cause de ses parents qui lui disaient ce qui suit : « Ne nous amène pas l'enfant tant que tu n'as pas encore construit ta propre maison. » Pourtant, il a acheté pour l'enfant un essuie-main de cinq mille francs. Actuellement, le père de l'enfant ne le prend pas en charge. Il dit que si je veux qu'il le prenne en charge, il faut que j'accepte de faire des rapports sexuels avec lui. J'ai refusé car je préfère ne pas avoir les besoins nécessaires pour l'enfant que d'avoir encore des rapports sexuels avec lui. Actuellement, il fait le métier de groom ici sur notre colline.

Être mère célibataire cause beaucoup de problèmes car une fois tombée enceinte, tu te prends en charge en toutes choses alors qu'avant, c'était ta famille qui te prenait en charge. Dans ce cas, tu manques d'argent pour acheter tes habits et ceux de ton enfant. Tu t'isoles car tu ne peux pas côtoyer les autres alors que tu n'as pas d'habits à porter. Si tu as un enfant, tu penses beaucoup sur la façon dont tu parviendras à assurer ses besoins quotidiens. Les gens ne peuvent même pas te donner du travail contre salaire car ils prétendent que tu vas gaspiller le temps en t'occupant de ton enfant s'il pleure. Dans ce cas, tu manques même de savon. L'enfant grandit après t'avoir épuisée. Et si tu manques de savon, les gens commencent à dire que tu es incapable d'avoir ce dont tu as besoin sauf si quelqu'un te le donne. C'est moi qui me bats pour trouver les habits et la nourriture de l'enfant. Si tu ne trouves pas la nourriture de l'enfant, il va souffrir du Kwashiorkor.

Ce dont j'ai bénéficié à travers l'association des mères célibataires SENGE, c'est que je sais comment éviter une grossesse non désirée grâce à l'abstinence, le préservatif ou d'autres méthodes contraceptives que je peux obtenir en allant consulter. Aussi, nous avons appris qu'il faut éviter d'entretenir des relations avec les garçons qui viennent chez nous pour nous proposer des cadeaux, ce qui nous fait croire qu'ils nous aiment et nous entraînent à accepter des rapports sexuels.

Je conseillerais à ma génération de faire attention, pour que ce qui m'est arrivé ne leur arrive pas, et que si c'est arrivé qu'elles ne le fassent plus, ou alors en se protégeant. Il y a deux filles qui sont venues me demander des informations sur les rapports sexuels. Je leur ai conseillé d'éviter de faire des rapports sexuels en observant l'abstinence car elles peuvent tomber enceintes ou attraper d'autres infections sexuellement transmissibles. Je leur explique qu'un garçon qui leur propose de coucher avec elles va leur causer des problèmes car il ne va pas les prendre en mariage.

Je leur dis que si elles mettent au monde alors qu'elles sont des élèves qui ne savent pas cultiver, leur mode de vie change – et franchement elles m'écoutent. Nous avons aussi sensibilisé des élèves sur la santé de la reproduction.

Enseignement tiré de ce témoignage : La discussion peut être orientée autour du lien entre l'information et le choix, et que ce choix concerne aussi le garçon, pour qui le manque d'information lui enlève la possibilité de jouer son rôle de père, économiquement, moralement, et socialement.

Message clé : L'accès à l'information à temps donne le choix : le choix pour la fille de se protéger d'une grossesse précoce et le choix pour le garçon de choisir le moment de devenir père.

On peut guider la discussion en posant les questions successivement :
Que pensez-vous du rôle de la grande sœur ? Aurait-elle pu jouer un rôle avant la grossesse non désirée ? Que pensez-vous de la situation du garçon ? De la réaction de sa famille ?

Explications et réflexions

Jeune femme : A 17 ans, elle ignorait encore qu'un seul rapport sexuel pouvait entraîner une grossesse. Il y a clairement eu un manque d'accès à l'information en santé sexuelle et reproductive. Il y a également un manque de communication parent-enfant, la jeune fille a manqué à qui se confier jusqu'à ce que sa sœur découvre elle-même qu'elle est enceinte.

Garçon : Selon les dires de la jeune femme, il n'a pas eu la possibilité de ramener son enfant dans la maison de sa famille, il est coincé car dans l'impossibilité de construire sa propre maison. Par ailleurs, il met le bien-être matériel de l'enfant sur la balance en contrepartie de rapports sexuels avec la mère. De ce récit transparaît que le garçon est restreint et se restreint lui-même à un rôle purement matériel, ce qui n'est pas inhabituel et peut être dans bien des cas un choix évident et naturel dans le contexte burundais rural, où le rôle du père est souvent simplement de pourvoir aux besoins matériels. Mais dans le cas de grossesses précoces et en dehors du mariage, cette restriction devient systématique et n'est plus un choix. Dans ce cas, pour le père de l'enfant, quel que soit son souhait (reconnaissance, rôle dans les soins et l'éducation de l'enfant...etc.), les obstacles sont trop nombreux.

Grande sœur de la jeune femme : Si quelqu'un vous confie ce genre d'incident, il faut toujours conseiller à la personne d'aller consulter au centre de santé et d'en parler aux parents immédiatement. Cela permet à la jeune fille et à la famille de prendre les décisions à temps. Aussi, les grandes sœurs dans les normes burundaises jouent le rôle d'influenceur par rapport aux normes, elle pouvait informer sa petite sœur sur l'information (même limitée) en santé reproductive qu'elle pouvait détenir.

Parents du garçon : Vos garçons ont besoin d'avoir des informations et conseils sur comment éviter les rapports sexuels non protégés car ils peuvent engrosser des filles alors qu'ils sont encore trop jeunes pour jouer convenablement le rôle de père. Et si jamais ils enceignent une fille, il faut soutenir vos fils pour qu'ils ne laissent pas toute la charge de l'enfant à la fille, il faut leur apprendre à assumer aussi les conséquences de leur conduite.

Entourage : Etre mère célibataire ne signifie pas que la fille ne sera pas mariée officiellement plus tard : La soutenir peut contribuer à ce qu'elle ne retombe pas dans les mêmes erreurs et elle peut devenir une femme digne de son nom et qui honore sa famille et sa communauté. Il ne faut pas juger une mère célibataire comme quoi elle ne fera plus de mariage officiel, son avenir est incertain. Une mère célibataire qui se comporte bien peut trouver un mari de son choix et faire un mariage légal. Une mauvaise attitude de l'entourage peut pousser la mère célibataire à penser qu'elle n'a plus de valeur sociale et par conséquent sans choix dans le mariage.

Témoignage d'Elisabeth : « IL INSULTAIT MA MÈRE, L'ACCUSANT DE N'AVOIR PAS BIEN ÉDUQUÉ SES ENFANTS »

Age actuel : 21 ans

Age à la naissance de son premier enfant : 17 ans

Le moment qui m'a le plus affectée dans ma vie, c'est quand je suis tombée enceinte. J'étudiais en sixième année primaire et je suis tombée amoureuse d'un garçon du même établissement scolaire. Lui étudiait en sixième année A et moi en sixième année B. En plus de cela, nous habitions des collines voisines.

Au moment de la récréation, mon copain m'achetait des avocats, du thé et du pain dans un petit marché proche de l'école et nous retournions en classe après avoir terminé de manger. De l'école à la maison, nous empruntions le même chemin en conversant. Il me disait que la vie d'une fille c'est le mari, et que ça ne vaut pas la peine de continuer mes études car le mari peut me prendre en charge en toute chose tout au long de ma vie. Je lui ai répondu qu'il serait bon que nous continuions nos études. Il a répliqué qu'il y a plusieurs personnes qui n'ont pas étudié mais qui vivent aisément. Il a essayé de me convaincre pour qu'on fasse des rapports sexuels en me disant qu'il m'aime et qu'il va me prendre en mariage.

Après trois mois de copinage, pendant les vacances, nous avons eu des rapports sexuels. Moi je ne savais rien en ce qui concerne les rapports sexuels, j'étais ignorante en matière de sexualité, j'entendais cela de la part des autres. Mon copain a essayé de me convaincre pour qu'on fasse des rapports sexuels en me disant qu'il m'aime et qu'il va me prendre en mariage. Il m'a invitée chez lui pour me donner un message que quelqu'un m'avait laissé. Arrivée à son domicile, j'ai remarqué que sa grand-mère n'était pas là, elle était allée à Bujumbura pour rendre visite à sa fille. Il m'a souhaité la bienvenue, il avait déjà mis un plat sur la table et nous avons mangé. Après avoir terminé, je lui ai demandé de me dire le message qu'il avait pour moi. Il m'a demandé si être avec lui constitue un problème. S'en est suivi un rapport sexuel et je suis rentrée. Après quelques jours, mes menstruations ne sont pas apparues.

Je suis alors allée vers une structure de soins pour consulter afin de m'assurer si je suis tombée enceinte ou pas, mais j'ai fait marche arrière avant d'y arriver. A la rentrée scolaire au mois de septembre, je me suis présentée à l'école, mais du fait que ma santé était devenue fragile j'ai dû arrêter mes études. Toutefois, mon copain a continué à étudier. Après avoir constaté que je ne me présente plus à l'école, mon copain a envoyé un de ses amis pour me demander pourquoi je ne me présente pas à l'école. J'ai dit à cet ami que je suis malade et mon copain est venu me voir en personne. Je lui ai dit que j'ai la nausée et que je ne supporte pas l'odeur des haricots. Il m'a alors conseillé d'aller dans une structure de soins pour faire un test de malaria.

J'ai obéi et je suis allée au centre de santé. Là, on m'a aussi fait un test de grossesse qui s'est révélé positif. Une fois la grossesse confirmée, je me suis sentie mal à l'aise et j'ai même passé quelques nuits sans sommeil. J'avais l'impression que ma vie était terminée, que je faisais partie



de ceux qui sont morts. Après une semaine, j'ai dit à mon copain que le test de grossesse était positif. Il m'a alors dit qu'il n'y avait aucun problème, qu'il me prendrait en mariage. Je faisais les consultations prénatales au centre de santé de la commune où habitait mon copain pour profiter de l'occasion d'aller voir mon copain. Je lui disais que ma santé continuait à se dégrader. Il m'assurait que ce n'est pas un problème, que rien ne changerait, qu'il me prendrait en mariage.

Toutefois, il n'a pas honoré ses engagements. Il a poursuivi ses études pour quelque temps, mais trois mois après mon abandon scolaire, lui aussi a abandonné. Après avoir été au courant que je suis enceinte, je ne l'ai dit à personne. C'est après deux mois de grossesse que je l'ai dit à une fille amie. Elle était une cultivatrice de notre voisinage. Elle m'a demandé pourquoi j'ai accepté de faire des rapports sexuels. Je lui ai répondu que je ne savais pas que les choses allaient être ainsi.

J'ai informé ma mère que je suis enceinte tardivement, après deux semaines, car ma mère se fâche trop. Elle m'a insultée en me disant que je mérite d'être rayée du nombre de ses enfants, que je les déshonore, qu'une fille qui tombe enceinte illégitimement cause le déshonneur à sa famille. Elle s'est fâchée contre moi en me disant que j'ai été bête en faisant des choses indicibles, que mon copain m'a menti. Ma mère a tardé à informer mon père de la grossesse, du fait que dans ce cas la faute retombe sur la mère, accusée de n'avoir pas bien éduqué sa fille. Aussi, elle craignait qu'une fois au courant, il me chasse de la maison. Une fois qu'il a su, il ne m'a rien dit mais il insultait ma mère l'accusant de n'avoir pas bien éduqué ses enfants.

J'ai fait des consultations prénatales à toutes les dates indiquées par les médecins et j'ai accouché dans un centre de santé. De retour à la maison ma mère m'a ceinturée autour de mon ventre à l'aide d'un pagne. Après l'accouchement, j'ai manqué d'habits pour l'enfant. Moi aussi je n'avais pas de pagne, car au moment où j'étais encore élève, je portais des jupes seulement. Avant, je recevais de l'argent pour acheter les Cotex mais, après avoir accouché, je n'en recevais pas. Je me servais d'un morceau de pagne qu'une femme de mon entourage m'avait donné. Ma mère, elle, m'a donnée un vieux pagne.

Après l'accouchement, mon copain ne m'a pas reconnue. Actuellement, il est domestique à Bujumbura. Pour le moment, je vis avec mon enfant, et je suis une cultivatrice. J'aide les gens à cultiver et en contrepartie, ils me donnent de l'argent qui me permet d'acheter les habits et le savon pour mon enfant. L'enfant est enregistré à mon nom.

Les membres de la famille de mon copain savent qu'il a un enfant. Il disait qu'il récupérera son enfant quand il aura grandi en avançant le motif qu'il poursuit encore ses études. Il a même dit qu'il peut me prendre en mariage. Mais il n'a pas honoré ses engagements car il est allé à Bujumbura pour chercher un emploi. Actuellement, je n'ai pas de relations avec le père de l'enfant. J'entends de la part des gens de notre colline qui travaillent à Bujumbura, qu'il leur demande si l'enfant est bien portant mais il n'envoie rien à son enfant par l'intermédiaire de ces gens. S'il arrive qu'il retourne à la maison, il ne vient pas voir l'enfant. Il passe chez lui un jour et il retourne à Bujumbura. Le fait même qu'il retourne chez lui, je l'ai su par son voisin car de chez nous à chez lui, il y a un long parcours.

S'il arrive que le père de l'enfant vienne pour le récupérer, je ne peux pas accepter car il ne le prend pas en charge. Il lui a acheté un essuie-main seulement. Il ne lui achète même pas d'habits. Je ne pourrais pas lui donner l'enfant vu que cette dernière est une fille qui n'exige pas d'héritage. Si l'enfant était un garçon, j'allais le lui donner car ce dernier exigerait la propriété foncière.

Quand je suis tombée enceinte, je n'ai pas été violée. Le garçon a gagné mon consentement.

Il m'a dit que si je tombe enceinte, il me prendra en mariage. Ainsi, j'ai constaté que si un garçon t'a déjà engrossée, vos relations se trouvent interrompues. Les gens de l'entourage disaient que les filles d'aujourd'hui ne devraient pas céder aux sollicitations des garçons, du fait qu'après les avoir engrossées ils ne les prennent pas en mariage. Ils disent que les filles devraient avoir une bonne conduite. Même si les voisins ne donnent rien à mon enfant, ils ne lui font rien de mal.

Les gens de l'entourage disaient que je suis tombée enceinte du fait qu'en faisant les rapports sexuels, je ne savais pas quelle en est la conséquence. Ils avaient peur que je ne sois pas à mesure d'accoucher parce que j'étais encore trop petite. Mes amies se sont fâchées contre moi en me disant que je les ai déshonorées, mais elles se sont ressaisies en me disant que c'est Satan qui a fait que je sois enceinte. Je leur ai expliqué que je regrette moi aussi ce qui m'est arrivé, que cela ne se reproduira plus. Je conseillerais aux autres filles qui ont eu le même problème que moi de s'abstenir pour qu'elles ne tombent pas enceintes de nouveau.

Mettre au monde un enfant illégitime entraîne d'être mal vue par les gens. Ils disent que tu as commis l'interdit. Une des conséquences possibles est que ta famille te chasse de la maison en te demandant de conduire l'enfant chez son père, te disant que tu les déshonores – et dans ce cas, la plupart des filles vont demander asile dans les familles des collines voisines. Là-bas, on exige que tu cultives pour recevoir en contrepartie la ration et le savon.

Après avoir adhéré dans l'association des mères célibataires SENGE, ce qui a changé, c'est que j'ai appris beaucoup de choses que je ne connaissais pas avant. J'ai vu que tout ce qui s'est passé était dû à mon ignorance. Nous avons d'abord raconté les circonstances dans lesquelles nous sommes tombées enceintes. Ensuite, ils nous ont conseillé de ne pas accepter ce que les garçons nous proposent pour obtenir notre accord et se lancer dans les rapports sexuels, mais que nous-mêmes nous sommes capables de nous procurer ce dont nous avons besoin grâce à nos efforts. Actuellement je sais que si le garçon commence à me faire comprendre que ce qui atteste que je l'aime est d'accepter qu'on fasse des rapports sexuels, je lui explique que s'il veut ça, il accepte qu'on se marie légalement.

Les personnes qui ne sont pas membres de l'association SENGE disent que les enseignements que nous recevons de cette association sont utiles, car il y en a qui ont changé leur comportement en cessant de faire le vagabondage sexuel. Nous partageons les enseignements reçus avec les autres qui ne sont pas membres de l'association SENGE, par exemple, au niveau collinaire, et dans les écoles tant secondaires que primaires. Grâce aux enseignements de l'association des mères célibataires SENGE, j'ai fait enregistrer mon enfant dans le registre communal de l'Etat civil. Ils nous ont expliqué les démarches à suivre pour faire enregistrer l'enfant. Auparavant, mon enfant tombait toujours malade de la malaria, mais après avoir appris, grâce à l'association SENGE, comment faire notre propreté et celle de nos enfants, elle se porte bien.

Enseignement tiré de ce témoignage : La discussion peut être orientée autour du rôle du père et de la mère de la jeune fille. La mère a tardé à s'assurer que sa fille avait toutes les informations nécessaires pour se protéger d'une grossesse non désirée ; le père est parti du principe que la mère avait éduqué pleinement leur fille, mais avait-il échangé avec sa femme sur ça ? Dans cette histoire, tout le monde pense que chacun joue sa partition, mais il ne semble pas y avoir eu de dialogue entre les deux parents concernés pour s'assurer que tout un chacun a compris et joue son rôle....

On peut guider la discussion en posant les questions successivement :

Que pensez-vous du rôle de la mère ? Aurait-elle pu jouer un rôle avant la grossesse non désirée ? Que pensez-vous de la situation du père de la fille ? De la réaction des amies de la fille ? Du garçon ? De l'entourage ?

Explications et réflexions

Jeune femme : A 17 ans, elle ignorait encore qu'un seul rapport sexuel pouvait entraîner une grossesse. Il y a clairement eu un manque d'accès à l'information en santé sexuelle et reproductive. Tout le monde, sa mère, ses amies, son entourage, son père, pense que la fille avait suffisamment d'informations pour ne pas se laisser bernier par les avances de son copain, mais personne ne s'en est assuré.

Parents : Le père pense que la mère a suffisamment préparé sa fille à se prémunir des aléas de la vie sexuelle, la mère pense que la jeune fille a été bête de se laisser bernier. Comment créer un cadre de dialogue entre les parents pour s'accorder sur l'éducation de leurs enfants ? Comment encourager la communication sur l'éducation sexuelle de leurs enfants ?

Jeune homme : Tout le monde part du principe que le copain va assumer ses responsabilités, mais le copain se doutait-il seulement des responsabilités, en a-t-il conscience maintenant que l'enfant a 4 ans ? Cela ne semble pas être le cas.... On part du principe que le garçon berne la fille en lui promettant le mariage, mais le jeune homme de 17 ans savait-il réellement ce que peut causer un rapport sexuel non protégé ? Etait-il conscient de l'engagement que représente le mariage ? Il a brandi le sésame de la promesse de mariage comme un laisser-passer anticipé pour les rapports sexuels, mais au final, 4 ans après, il semble en fuite devant une situation qui le dépasse.... Qu'aurait-on pu faire pour lui éviter de faire cette erreur de jugement ?

Entourage et amies : Ses amies et l'entourage considéraient que la fille les a deshonorés et la tenaient responsable de ce qui lui est arrivé. Ses amies auraient pu contribuer à une éducation par les paires pour échanger des informations sur l'éducation sexuelle complète (savoir qu'un seul rapport sexuel peut suffire pour tomber enceinte).

Ecole : L'école aurait pu jouer le rôle d'informer ses élèves sur la santé sexuelle et reproductive. Elle aurait pu jouer la médiation aussi avec la famille de la fille pour qu'elle retourne à l'école après avoir mis au monde, surtout que les directives du Ministère de l'éducation acceptent cela.

Témoignage d'Emmanuelique : « IL M'A VIOLÉE POUR SE VENGER DES GENS DE NOTRE COLLINE »

Age actuel : 23 ans

Age à la naissance de son premier enfant : 14 ans

Le moment qui a le plus affecté ma vie c'est quand un domestique d'un voisin m'a violée. J'ai été blessée au point que jusqu'aujourd'hui, j'ai peur de tout garçon. Il disait qu'il se vengera du fait que sur notre colline, ils l'ont fait emprisonner pour avoir violé une fille d'un ménage où il travaillait. Un jour que mes parents et ma fratrie étaient allés prendre part à une cérémonie, ce garçon est venu chez nous et m'a trouvée seule, il m'a alors déshabillée du pagne que je portais et s'en est servi pour me bander les yeux.

Je ne pouvais pas alerter, il m'a alors violée et personne n'était aux environs pour l'en empêcher. Il m'avait attachée au niveau de la gorge avec ce pagne, ce qui a fait que j'ai passé des jours avec des maux de gorge, à tel point qu'il m'était impossible de manger, sauf une nourriture facile à avaler comme la bouillie, ou des aliments comme les amarantes et les pommes de terre pilées.

Trois heures après le viol, une femme d'un ménage voisin où travaillait ledit domestique est venu chez nous et m'a trouvée en train de pleurer ; elle m'a alors tranquillisée me demandant de lui dire le problème que j'ai. Je lui ai alors dit que c'est son domestique qui venait de me violer et que par conséquent, si demain je tombe enceinte ou si je meurs, qu'elle sache que ce serait son domestique qui m'aurait tuée et pour cela ils seront tous emprisonnés. La femme a alors pleuré et nous nous sommes mis à pleurer elle et moi. Par après, j'ai perdu conscience et elle a appelé un voisin, et ils m'ont conduit dans un centre de santé à moto. C'est une fois arrivée au centre de santé que j'ai retrouvé conscience.

J'ai alors essayé d'expliquer au médecin comment l'incident s'est passé, mais c'est avec beaucoup de peine que j'y suis parvenue à cause du pagne que le violeur m'avait ceinturé au niveau de la gorge. Je dirais qu'il était venu pour me tuer. Lorsque j'expliquai au médecin les circonstances dans lesquelles s'est passé l'incident, les larmes ont commencé à couler. Même actuellement, si je me souviens de cette situation que j'ai vécue, je pleure [elle pleure]. Le médecin m'a alors dit que le test VIH/SIDA s'est révélé négatif mais que toutefois, si je suis dans la période probable de fécondité, il faut que je sois courageuse car je peux tomber enceinte. Comme j'ai dit, du fait que j'avais perdu conscience, je ne me souviens pas que le médecin m'ait donné des médicaments évitant que je tombe enceinte d'une grossesse que je n'avais pas désirée. Je me souviens que le médecin m'a dit de retourner deux mois après pour voir si je ne serais pas tombée enceinte.

Ledit domestique qui m'a violée n'a pas logé où il travaillait ce jour-là ; il est parti avec tous ses habits. De retour à la maison, j'ai trouvé que mes parents sont de retour de la cérémonie. Mon père a pleuré disant que le ménage voisin a amené un domestique pour violer sa fille tout en souhaitant que je sorte saine et sauve de cette situation. Ma mère a dit que ce n'est pas la première fois qu'elle perd un enfant, que par conséquent, elle n'a qu'à supporter mon cas.



Depuis l'incident, je ne me sentais pas en paix. Je me sentais toujours en colère à la suite de ce qui m'est arrivé. Du fait qu'ils voyaient que mon ventre est bombé, mes parents ont commencé à me faire soigner chez les tradipraticiens. Eux ne pensaient pas que je sois tombée enceinte, ils pensaient que je souffre d'*ibihago* [l'ensorcellement des forces véhiculées par le vent]. Les autres gens conseillaient ma mère, en lui disant que bien qu'elle me fasse soigner chez les tradipraticiens, il se pourrait que je sois enceinte, et que par conséquent il serait sage de me faire soigner dans un centre de santé.

Ce qui m'a fait penser que je suis tombée enceinte, c'est le fait que je n'avais plus mes règles. Après les deux mois que l'agent de santé m'avait dit d'attendre, je suis allée faire un test de grossesse et le test s'est révélé positif. Après avoir dévoilé ma grossesse, j'ai beaucoup pleuré [elle pleure] en pensant que la situation difficile que je vivais à la maison va s'aggraver quand mes parents apprendront que je suis enceinte d'une grossesse non désirée.

La raison qui me fait dire que j'étais déjà dans une situation difficile, c'est parce que je n'étais pas en bons termes avec ma mère depuis ma plus jeune enfance. Cela était dû au fait que ma mère disait que mon père m'aimait plus que les autres enfants. Ma mère se lamentait en disant à mon père qu'il y a des enfants qu'il chérit plus que d'autres.

Mon père a dit qu'il me prendra en charge dans ce qu'il peut du fait que cet incident n'a pas été dû à ma volonté. Mon père est maladif. C'est un dérégulé mental. Toutefois, malgré son état de santé, il continuait à m'aimer. Il est arrivé une période où sa folie a été paroxystique et il a erré dans les montagnes me portant sur ses épaules. Malgré sa folie, il ne m'a jamais jetée dans les rues ; il rentrait toujours me portant sur ses épaules. Même actuellement, il est toujours malade mais il n'erre pas dans les rues, il reste à la maison.

Les gens conseillaient à ma mère de me donner des choses qui puissent provoquer l'avortement, que c'est un déshonneur que je lui attire. Je leur répondais qu'en avortant, en plus des problèmes que je cause pour moi et ma famille, je serais en train de m'attirer une malédiction divine. C'est ma tante paternelle et la femme qui m'a accompagnée dans une structure de soins pour accoucher qui ont pris la relève en me prenant en charge. Même quand j'ai accouché, après l'accouchement, ladite femme m'a massée avec de l'eau chaude. Elle me massait deux ou trois fois par jour. Elle m'a aussi ceinturée le ventre avec un pagne.

Nous sommes une fratrie de trois filles à la maison. L'aînée ne voulait même pas toucher mon enfant. Elle disait qu'il serait bien de tuer cet enfant. C'est l'autre fille qui m'aidait à porter l'enfant en le berçant, étant donné que j'étais encore très jeune pour savoir comment porter l'enfant sur le dos. Toutes ces situations faisaient que je manquais d'appétit. Malgré les traumatismes que je subissais, l'idée de quitter la maison pour rejoindre les rues ne m'est jamais venue à l'esprit. Je n'ai jamais pensé à tuer l'enfant car je disais que Dieu qui me l'a donné sait ce qui le fera vivre. S'il advenait qu'un garçon me propose l'amour, je voyais que lui aussi veut me violer comme le premier. Je lui disais que s'il veut de moi, qu'il vienne à la maison pour que mes parents le voient, que je ne sortirai jamais avec un garçon dans un bar.

Tomber enceinte de cette grossesse m'a fort blessée à bien des égards. Quand je suis à la messe, je voyais que tout le monde ne regardait que moi. Un jour, une femme avec qui je m'asseyais m'a demandé pourquoi j'avais l'air d'avoir très peur et je lui ai répondu que je n'avais pas peur. Juste après avoir terminé de prononcer ces mots, j'ai senti une boule dans la gorge et j'ai fondu en larmes. Le prêtre qui passait à côté de nous m'a demandé pourquoi je suis en train de pleurer. Pour en savoir plus sur la cause, il m'a conduite dans un lieu où nous étions à deux seulement. Je lui ai alors fait savoir mes problèmes et il m'a proposé d'amener l'enfant. Le jour où il m'avait

donné rendez-vous, j'ai amené l'enfant et après l'avoir vu et vu mon âge, il a pleuré et moi aussi je me suis mise à pleurer. Le prêtre m'a dit qu'il va aider l'enfant en lui donnant de la bouillie mais je lui ai proposé de lui acheter des habits, du fait que l'enfant n'aime pas la bouillie et il a accepté. Il m'a aussi dit que quand l'enfant commencera l'école, il le prendra en charge en lui donnant des cahiers comme quelqu'un qui n'a ni père ni mère. Après que ledit prêtre soit parti dans un autre lieu, je n'y suis jamais retournée.

L'autre problème que j'ai, c'est que même dans l'association SENGE, si j'ai une question, j'ai peur des autres et je n'ose pas poser la question car, si je la pose, il peut m'arriver de pleurer. Ils nous disaient de faire sortir nos pensées mais, même si j'avais à dire, je n'osais pas parler du fait que je me trouvais avec d'autres gens. Je me disais que le mieux serait que je trouve une seule personne pour lui confier mes problèmes. Sauf ledit prêtre, je n'ai jamais confié mes problèmes à aucune autre personne. L'autre chose qui m'a blessée, c'est que les gens qui nous voyaient quand nous allions sensibiliser au niveau des écoles sur les problèmes liés aux grossesses non désirées, ils disaient que l'association SENGE nous encourage à nous méconduire.

Tous ces propos me choquaient et je n'avais personne à qui parler pour me soulager. Je sentais que je ne pouvais pas confier ces choses en réunion car je trouvais qu'en témoignant de cela, ce serait me mettre à nu.

C'est aujourd'hui que je trouve l'occasion de verbaliser les problèmes auxquels j'ai fait face dans ma vie. C'est la première fois que je trouve à qui me confier et mon souhait est que vous puissiez rester à nos côtés en nous donnant ces enseignements et des conseils comme de vraies tantes comme vous l'avez été. En ce qui nous concerne, nous essayerons de suivre vos conseils en évitant de nous méconduire (de retomber enceinte).

J'avais déjà dit que je n'étais pas en bons termes avec ma mère. Cette dernière me demandait l'avantage que présente pour moi l'association SENGE dans laquelle elle me voit toujours aller. Je lui répondais que l'association SENGE présente un grand atout pour moi, qu'avec elle, j'ai pu retrouver mon estime en voyant que je suis une personne comme les autres, que j'y ai trouvé un groupe de gens au sein duquel je me sente à l'aise. Pour le moment, je vais dans la chorale alors qu'auparavant, j'avais peur.

Si mon père rentre pendant la nuit, il demande si j'ai mangé. Ma grande sœur réplique en lui disant qu'il m'aime plus que les autres enfants du fait qu'il ne cherche pas à savoir si les autres ont mangé. Ils s'échangeaient ces mots et moi je me taisais. Mon père m'achetait à boire et ma mère commençait à dire que je bois ce qu'elle ne boit pas. Mon père leur répondait que je dois boire sur sa boisson parce que je suis son enfant. Il leur faisait savoir qu'ils sont en train de me traumatiser à cause des problèmes que j'ai eus, qu'ils me causent une blessure psychique.

L'autre forme de traumatisme que ma mère me faisait subir, elle achetait des habits pour les autres enfants hormis moi arguant que ces derniers ne lui ont pas causé le déshonneur en tombant enceinte d'une grossesse non désirée. Je lui répondais que si elle ne m'achète pas des habits, cela ne me cause aucun problème car elle n'aurait pas cru que j'aurais survécu jusqu'à aujourd'hui, que le Dieu que je prie est un Dieu puissant qui me fera du bien à moi et mon enfant. Je n'ai jamais manqué d'habits à porter. Je m'habillais comme les autres. Ma grande sœur disait qu'elle ne peut pas manger le repas que j'ai préparé, que je suis souillée. Je suis tombée malade de la malaria et au lieu d'être aidée par ma mère et ma fratrie, c'est la femme dont j'ai parlé avant qui m'a conduite dans un centre de santé.

C'est cette femme qui cherchait du lait pour mon enfant du fait que mes seins ne produisaient pas de lait à cause de la maladie. Elle m'achetait aussi des fruits. Ce sont les enfants des familles

voisines qui portaient mon enfant mais pas tous car certains, de même que ma mère et ma sœur, pensaient qu'en mettant au monde un enfant hors mariage, j'avais commis une grande faute.

Les gens de mon clan m'ont maltraitée au point de m'interdire d'aller dans leurs enclos. Si par exemple je vais chez eux pour chercher du feu, ils m'interdisaient d'accéder à leur enclos parce que dans la tradition burundaise, une fille qui met au monde un enfant hors mariage cause la mort des membres de la famille et des vaches. Je leur répondais que ni moi ni mon enfant ne portons malheur, que l'enfant a été créé par Dieu, et que par conséquent, il est né comme les autres enfants naissent. Je leur ai dit que les problèmes auxquels je fais face n'ont pas été de ma volonté, que tomber enceinte peut arriver alors qu'on ne l'a pas voulu. À la suite de ces propos, j'évitais d'aller dans leurs enclos et je restais à la maison. Maintenant que je suis dans l'association SENGE, ils ne m'excluent pas comme auparavant. Mais ils disent que nous allons dans l'association SENGE pour y recevoir beaucoup d'argent, que par conséquent, en nous donnant de l'argent, l'association SENGE nous encourage à retomber enceinte d'une grossesse non désirée.

Je ne trouve aucun problème relationnel entre moi et les gens de notre colline. Au lieu des problèmes relationnels, ils s'approchent de nous en nous disant que ce qui nous est arrivé sont des choses simples qui peuvent arriver à toute autre personne. C'est au domicile et dans l'entourage que j'ai connu des problèmes comme je te l'avais dit. Certains me disaient qu'ils viendront conseiller ma mère pour qu'elle arrête de me traumatiser en traitant tous ses enfants sur le même pied d'égalité étant donné qu'elle est notre mère à tous et que tomber enceinte d'une grossesse non désirée n'est pas de ma volonté.

Depuis le jour où le père de l'enfant m'a violée, je ne l'ai jamais revu. J'entends qu'il est à KAYANZA car il est natif de cette dernière province. L'enfant me demande où est son père et je lui réponds qu'il est mort. C'est ma mère qui a fait enregistrer l'enfant à son nom. Pour ce qui est de prendre en charge l'enfant, c'est ma tante qui s'en occupe. C'est elle qui lui achetait du lait, des fruits (bananes mûres) et de la bouillie. Ce sont ma tante et la femme qui m'ont conduite au centre de santé au moment où j'ai été victime du viol et qui sont restées à mes côtés. Elles se sont substituées à mes parents. Elles se sont occupées de moi plus que ma mère. C'est ladite femme qui m'achetait des habits et du savon. Elle demandait à son fils qui était en Somalie de m'envoyer un pagne. C'est aussi cette femme qui m'achète des cahiers pour l'enfant. Si je n'avais pas été aidée par ces gens, j'aurais été dans l'incapacité de trouver toutes ces choses. Elles disaient que ce qui m'est arrivé n'était pas dû au fait que je méconduisais, que c'est la raison pour laquelle elles me viennent en aide.

En voyant que ces femmes m'aident, ma mère disait qu'elles sont en train de m'encourager à retomber enceinte. Elle disait qu'elle ne me venait pas en aide pour que je peine d'abord, mais je n'ai pas eu de peine car lesdites femmes restaient à mes côtés.

Ma tante ne me vient plus en aide comme auparavant car elle souffre d'une maladie cardiaque. Comme je te l'avais dit, sauf le prêtre qui a voulu connaître mes problèmes, je n'ai jamais eu aucune autre personne à qui confier ce qui m'est arrivé. Dès que j'ai entendu que vous allez venir pour qu'on fasse un entretien à deux sans qu'aucune autre personne puisse entendre ce que nous sommes en train de dire, j'ai senti beaucoup de joie. J'ai dit que c'est la réponse qui émane de Dieu.

Même s'il arrive que je ressente la blessure psychique que j'ai eu je commence à me remettre. Je n'ai jamais eu le courage de faire confiance à la femme qui m'aidait pour lui dire ce qui me tient à cœur surtout que c'est son domestique qui m'avait violée. Je ne faisais même pas confiance à ma tante. J'ai tenté de lui confier mes problèmes mais il me devenait impossible d'oser les lui dire.

Les conséquences pour les filles qui mettent au monde des enfants hors mariage sont les suivantes : Les gens t'excluent en tenant des propos contre toi comme quoi tu n'auras pas de mari, que tu es une traîtresse. D'autres nous comprennent. D'autres disent que personne ne peut tomber enceinte sans l'avoir voulu. Tes amis deviennent des ennemis. Parmi mes amis, personne n'est resté mon ami. Même ceux que j'ai actuellement sont nouveaux.

Du fait que je m'excluais, certains de mes amis me disaient que j'ai déprimé et avec raison, je ne voulais pas côtoyer les autres, que ce soient les garçons ou les filles. Je me sentais comme une traîtresse même si les problèmes qui me sont arrivés l'ont été contre ma volonté. D'autres te chassent de la maison et tu manques où trouver refuge.

J'ai bénéficié de beaucoup de choses dans l'association SENGE, je me suis détendue, libérée, car avant mon adhésion, je me repliais sur moi-même en m'isolant. J'y ai connu comment je peux me comporter. Actuellement, je conseille les autres. Il y en a qui considèrent nos conseils et d'autres qui demandent que nous leur donnions l'argent que nous recevons de la part de SENGE. Ils nous enseignent de s'abstenir ou d'utiliser le préservatif ou encore d'aller au centre de santé pour demander d'autres méthodes contraceptives afin de ne pas tomber enceinte d'une grossesse non désirée.

Une fille qui a connu le même problème que moi, je lui conseillerais de respecter les conseils que nous lui donnons en prenant en charge l'enfant qu'elle a au lieu de retomber enceinte. Il y en a qui mettent en pratique nos conseils et d'autres qui ne les prennent pas en considération et celles-ci, pour la plupart, retombent enceintes.

Enseignement tiré de ce témoignage : La discussion peut être orientée autour de la prise en charge d'une fille jeune mineure et de l'accompagnement de l'enfant du viol. La fille est encore traumatisée, n'ose pas se confier et pleure quand elle pense à ce qu'elle a subi. Il convient ici de reprendre pas à pas l'histoire en analysant les manquements à chaque étape.

On peut guider la discussion en posant les questions successivement :
Que pensez-vous du rôle de la mère ? De la réaction de la grande soeur ? Auraient-elles pu jouer un rôle avant la grossesse non désirée ? Que pensez-vous du rôle joué par les prestataires de soins ? Ont-ils réalisé une prise en charge holistique pour cette fille ? Qu'est ce qu'ils auraient dû faire en plus ? Que pensez-vous du rôle joué par la femme voisine et la tante ? De l'entourage ? Que pensez vous du père de cet enfant ? Que pensez-vous du prêtre ?

Explications et réflexions

Voisins : S'étaient-ils renseignés sur le passé du domestique avant de l'engager ? Auraient-ils dû engager des poursuites contre ce domestique ?

Jeune femme : Malgré son jeune âge, il aurait été bénéfique qu'elle puisse savoir à quelle prise en charge elle avait droit pour surmonter cette épreuve, elle aurait pu bénéficier d'une assistance médicale plus complète, d'une assistance juridique, psychologique... mais ne connaissant pas ses droits, elle n'a pas pu les faire valoir. Elle a encore aujourd'hui besoin d'une écoute bienveillante et d'un accompagnement psychosocial.

Domestique : Il a commis un viol aggravé, c'est-à-dire un viol avec violences sur personne particulièrement vulnérable car mineure de moins de 15 ans. Aucune poursuite n'a été entamée. Si les parents ne portent pas plainte, il est du devoir de la communauté de poursuivre l'auteur. Pensez-vous que des gens comme lui sont censés vivre librement sans être traduits en justice pour être condamnés ?

Personnel soignant : Ne pas administrer de contraception d'urgence à cette jeune fille de 14 ans après un viol constitue une négligence professionnelle grave ayant entraîné une mise en danger de la victime (grossesse bien trop précoce pour le corps de cette jeune fille). A aucun moment il n'est fait mention de référence par le personnel du centre de santé vers le CDFC¹ pour un accompagnement psycho-social ni vers les services juridiques.

Famille, entourage, société : La jeune fille était déjà maltraitée et la situation s'est aggravée après le viol. Où étaient les sages collinaires pour organiser une concertation et conseiller la famille et l'entourage de la jeune fille ? Pourquoi cette situation dramatique n'a pas donné lieu à une concertation communautaire pour protéger la jeune fille des maltraitances et l'aider ?

Prêtre : Il a offert son écoute et son appui spontanément et sincèrement à la jeune fille. Mais, affecté ailleurs, il n'a pas pu tenir ses promesses de continuer à appuyer l'enfant.

Tante et voisine : En dehors du prêtre, ce sont les deux seules personnes à aider la jeune fille. Malgré les croyances de la mère de la jeune fille, cette assistance ne l'a pas encouragée à retomber enceinte – au contraire. Il est d'ailleurs légitime de se poser la question, si ces deux femmes n'avaient pas apporté leur aide, à quoi la jeune fille aurait pu être contrainte pour survivre ? L'absence d'assistance aurait peut-être entraîné une nouvelle grossesse non désirée ?

¹Centre de développement familial et communautaire, devenu DCDFS (Direction communale pour le développement familial et social) en 2022.

Témoignage d'Evelyne : « TU NE RÉUSSIRAS PLUS EN CLASSE SI TU REFUSES DE COUCHER AVEC MOI »

Age actuel : 23 ans

Age à la naissance de son premier enfant : 16 ans

Age à la naissance de son deuxième enfant : 19 ans

Le moment qui m'a le plus affectée dans la vie, c'est quand je suis tombée enceinte. Voilà comment cela s'est passé : J'étais en huitième à Nyangunzu. J'avais un voisin qui était enseignant de géographie. Avant j'étais en septième à Fota, je n'ai pas réussi cette année et je suis venue étudier à Nyangunzu, là où il enseignait. C'est lui qui avait demandé une place pour moi à cette école. J'ai étudié toute l'année, j'ai réussi, je suis allée en huitième. Le professeur a vu que je commence à grandir et il a commencé à devenir familier avec moi. Il avait loué une maison près de l'école et il m'envoyait souvent amener ses affaires dans la maison de ses parents car il ne rentrait pas souvent chez eux.



Un jour que j'amenais ses affaires chez ses parents, il était déjà chez eux. Il savait que personne n'est à la maison. Il m'a accueillie dans sa chambre, il a amené de la nourriture et du vin de banane, et on a mangé et bu. Après il m'a dit qu'il m'a fait venir pour une certaine raison et que je dois répondre à sa demande. Il m'a dit qu'il a besoin qu'on ait des rapports sexuels, et que si je refuse je ne réussirai plus en classe. J'ai été obligée d'accepter et je n'ai même pas utilisé de préservatif car je ne savais rien à ce sujet.

Je ne peux pas dire quel jour je suis tombée enceinte car j'y allais souvent, il m'avait habituée à cela et je l'acceptais par peur. En classe, il m'indiquait quoi étudier pour réussir les interrogations et examens, et d'ailleurs je ne recevais jamais peu de points dans son cours. Au bout d'un moment, je ne voyais plus mes règles, mais je n'ai pas réalisé que je suis enceinte, je croyais que c'est un simple retard.

Les gens ont commencé à dire que je suis enceinte, ma maman me l'a demandé aussi et m'a parlé des rumeurs dans le voisinage sur ma grossesse et sur le fait que l'auteur soit mon enseignant. L'enseignant avait peut-être déjà constaté la situation, il est allé travailler à Rutana dans le domaine médical. En effet, en parallèle de son métier d'enseignant, il faisait ses études dans le domaine de la santé à l'Université de Kibumbu. J'ai accouché trois semaines après son départ.

Bien que mon ventre ait grossi, j'ai toujours cru que ce sont des vers intestinaux, et n'ai jamais pensé que je suis enceinte. Comme je ne me sentais pas malade, je ne suis jamais allée à l'hôpital. Un dimanche, je me suis réveillée pour aller chercher de la nourriture avant d'aller à l'église, j'ai senti une douleur atroce dans le dos et je me suis recouchée. Ma maman est venue le soir, m'a trouvée au lit et a cru que c'est un simple malaise. Je suis restée au lit jusqu'à 23 heures et j'ai dit à ma mère que j'ai des douleurs devant et derrière. Elle m'a dit « Voilà ! La grossesse que tu avais niée va se manifester. » Elle est allée appeler des voisines,

l'une d'entre elles est sage-femme. Les contractions avaient commencé tôt, j'étais faible, mais j'ai eu la chance d'accoucher à la maison.

C'est ma mère qui a tout fait, elle a acheté les habits du bébé, un essuie-main et un pagne pour moi. J'ai téléphoné au père de l'enfant pour lui dire que j'ai accouché et il a répondu : « Moi je ne t'ai jamais engrossée, va voir ailleurs. »

A la maison, ils ont commencé à me maltraiter, je ne pouvais même pas toucher au savon, on me disait de m'acheter le mien, je devais tout faire pour moi. J'ai commencé à cultiver pour les autres pour gagner de l'argent pour pouvoir acheter le savon et les habits pour mon bébé.

J'ai fait inscrire l'enfant à l'Etat civil à mon nom pour avoir l'extrait de naissance et pouvoir bénéficier de la gratuité des soins pour lui. J'ai élevé seule mon enfant, et il a eu tous ses vaccins jusqu'à l'âge de deux ans, il va bientôt commencer l'école, en septembre.

Le père de l'enfant s'est marié à Rutana. L'enfant va bien mais son père n'a rien aidé et ne sait même pas comment il va et ne le connaît même pas.

Quand l'enfant a eu deux ans et demi, j'ai demandé une lettre d'autorisation à la Direction communale de l'enseignement (DCE) et j'ai réintégré l'école. Je n'y suis pas restée longtemps.

Après quelques jours étant à l'école de Fota, je suis allée dans une boutique pour charger mon téléphone et j'ai constaté que le garçon propriétaire de la boutique est un garçon avec qui j'étais en classe à Nyangunzu avant que je tombe enceinte. On était de simples amis, on rentrait ensemble après l'école. Parfois on aime une personne et on ne le lui dit pas, on était souvent ensemble mais il ne m'avait jamais rien dit, on blaguait puis il rentrait chez lui à Murambo.

Il a chargé mon téléphone, je suis allée le récupérer et je suis rentrée. Le soir, arrivée à la maison, le garçon m'a téléphoné, il avait regardé mon numéro dans mon téléphone. Il m'a dit de passer le dimanche après la messe, qu'il a quelque chose à me dire. Quand je suis passée, il m'a dit de l'accompagner à Buziracanda. Je n'avais pas le temps car j'étais dans la période des examens, je voulais étudier. Il m'a dit de revenir un autre jour quand j'aurais le temps.

Par la suite, il m'écrivait toujours des messages pour que nous soyons en couple, me disant qu'il n'y avait pas de souci avec le fait que j'ai déjà mis au monde. On était dans les examens du premier trimestre alors je lui ai dit d'attendre la fin des examens. Il a déclaré vouloir m'épouser et qu'il fallait que j'abandonne l'école.

Quand il m'a dit cela, je me suis souvenue qu'à la maison, on ne me donne même pas le minerval et on ne m'achète pas de cahiers. Pour avoir cela, il me fallait travailler dur pendant les vacances en cultivant dans les champs des autres pour gagner un peu d'argent. J'ai pensé à tout cela et j'ai accepté d'abandonner l'école pour me mettre en relation avec lui.

Au bout de quelques jours, il m'a appelée pour m'inviter chez lui, il avait quelque chose à me dire. Comme je savais que nous nous aimons et qu'on va se marier, j'y suis allée. Arrivée chez lui, j'ai vu qu'il avait bu trop d'alcool et qu'il était ivre. Pour m'avoir, il a prétendu qu'il est malade, que je suis à lui, qu'on va se marier. J'ai refusé car on m'a interdit de retomber enceinte et que s'il advienne que je tombe enceinte pour la deuxième fois, l'accouchement ne serait pas à la maison mais dans un caniveau. Il a essayé de me convaincre, j'ai continué à refuser mais il a fini par me forcer, car il était plus costaud que moi. J'ai voulu crier au secours, mais j'ai eu peur de ce que diraient les gens qui nous voient toujours ensemble, ils ne croiront pas que ce n'était pas un rapport consenti.

Le lendemain quand il n'était plus ivre, je lui ai dit que même si on l'a fait, ce n'était pas prévu et que j'étais dans la période féconde, qu'il va accepter ce qui arrivera. Il m'a dit d'attendre un mois et qu'en l'absence de menstruations, il se préparerait financièrement pour l'enfant. Lorsque le mois se fut écoulé et que les règles ne sont pas venues, il m'a dit « Je ne suis pas une personne handicapée, je vais chercher de quoi faire survivre mon enfant. »

Après deux mois et demi de grossesse, il m'a demandé d'aller à l'hôpital pour confirmer la grossesse, et assuré qu'il écrirait dans ce cas une lettre à ma famille pour les informer et qu'ils ne me maltraitent pas. A l'hôpital, l'examen a confirmé la grossesse. Il a appelé mon frère, ma mère et son père, et il a écrit une lettre attestant que l'enfant est le sien et qu'il va l'aider. On ne m'a pas maltraitée pour le deuxième enfant car ils voyaient que ce garçon allait m'épouser. Il a cherché un remplaçant temporaire pour la boutique et est allé construire une maison chez eux.

Son père voulait qu'on se marie mais pas sa mère, qui ne souhaitait pas qu'il épouse une fille-mère. Elle lui disait de prendre l'enfant avec lui et de trouver une autre femme pour s'en occuper, ou bien de le laisser avec moi, pour que je l'élève comme le premier enfant. Le garçon a écouté sa mère et ne se souciait plus de moi, et ne m'a pas adressé la parole du quatrième au huitième mois de grossesse. Je suis restée calme car je connaissais le terme de la grossesse, j'avais fait les consultations prénatales et la lettre attestant que l'enfant irait chez eux.

Après le huitième mois, je l'ai appelé pour lui demander d'acheter les habits de naissance du bébé et un pagne pour aller à la prochaine consultation à l'hôpital. Il voulait attendre que l'accouchement ait lieu pour voir si l'enfant était bien le sien. J'ai essayé de le convaincre et lui ai dit qu'au cas où je ne puisse pas accoucher à l'hôpital, je me rendrais chez sa mère pour que ce soit elle la sage-femme, et qu'en cas de problème, on ne m'accuse pas à tort d'avoir tué l'enfant. Il m'a raccroché au nez.

J'ai essayé de le contacter de nouveau un mois avant le terme, qui était en décembre. Il m'avait dit d'attendre la fin d'octobre pour venir prendre ce qu'il avait pu gagner. Je suis arrivée le 05 novembre sans l'avertir, n'ai rien dit et me suis assise dans sa boutique. Il m'a demandé de lui dire au téléphone le soir même ce dont j'avais besoin ou de patienter jusqu'au dimanche.

L'appel téléphonique du soir s'est soldé par une dispute car il proposait de m'acheter un pagne de cinq mille francs, ce à quoi j'ai rétorqué de m'acheter ce que sa mère pourrait également porter.

Quand je suis revenue le dimanche, il était furieux et ne m'a donné que douze mille francs dont six pour le pagne et six pour l'échographie. J'ai refusé cet argent car il me le donnait en m'injuriant. Je suis restée jusqu'au soir à la boutique, refusant toujours l'argent mais exigeant qu'il achète lui-même ce dont j'avais besoin. Il avait fini par augmenter la somme à vingt mille mais j'ai persisté à refuser et il m'a menacée d'appeler la police. L'intervention de la police me paraissait bénéfique pour régler nos différends et je l'ai attendu pendant qu'il appelait la police depuis l'intérieur de sa boutique. Plus tard dans la nuit, un autre garçon est venu fermer et j'ai compris qu'il s'était enfui par la porte de derrière.

Je savais que tout le monde était au courant qu'il était le père du bébé, et j'ai décidé de rester devant la porte de la boutique jusqu'au matin.

Un notable est passé par là et a envoyé chercher la police pour m'aider. Je leur ai tout raconté. Comme aucun logement n'était disponible pour moi, on m'a demandé de rester sur place et d'attendre qu'on cherche le garçon le lendemain. J'ai donc passé la nuit assise devant la boutique, et le matin, c'est son frère qui est venu ouvrir et m'a informée qu'il était parti tôt le matin à Gitaramuka. Un garçon d'une boutique voisine lui a téléphoné, l'avertissant que tout le monde était au courant de la situation, il serait poursuivi s'il m'arrive quelque chose.

Ce garçon lui a demandé qu'il amène l'argent et même proposé de lui prêter cet argent mais il a refusé.

Au vu de la situation, j'ai dû me diriger vers le poste de police pour leur montrer la copie de la lettre attestant de la paternité. Là-bas on m'a demandé de retourner à la boutique et d'y entrer dès qu'on ouvre. J'avais peur qu'on me fasse du mal mais l'officier m'a assuré qu'il serait à proximité en cas de danger. Je suis donc entrée dans la boutique et j'y suis restée, demandant à son frère où se trouve le père de mon enfant. Il l'a appelé pour lui dire qu'il va me gifler jusqu'à ce que je regrette d'être venue, mais le père du bébé lui a interdit de me frapper et conseillé de trouver quelqu'un qui se débarrasse de moi. Il m'a traînée hors de la boutique et bousculée, j'ai crié jusqu'à ce que l'officier envoie un policier me secourir. Ma jupe était déchirée, j'avais mal, je n'avais pas mangé depuis la veille.

Le policier a exigé que le frère du père de l'enfant me donne deux mille francs pour manger, puis lui a ordonné de fermer la boutique et l'a emprisonné. Vers midi, son père et le père de l'enfant sont venus. L'officier de police judiciaire leur a dit qu'il va les recevoir dans l'après midi, et ce garçon « qu'il reste enfermé, il n'aurait pas dû la battre, il n'y a pas de loi qui oblige de battre une femme d'autrui ! Est-ce que vous ne voyez pas que vous avez organisé un complot pour la tuer ? »

Le père du garçon a dit qu'il ne savait rien mais qu'il se préparait à aller demander ma main pour son garçon. Moi, je ne parlais plus, ce n'était plus possible, c'est l'officier de police qui parlait pour moi. Il m'a demandé quel conflit et quelle relation y a-t-il entre nous, je lui ai répondu qu'il n'y a ni conflit ni relation qu'il est seulement le frère du garçon qui m'a engrossée. L'officier de Police judiciaire [OPJ] nous a dit que si je ne lui pardonne pas, il doit être transféré dans la prison centrale car il frappe une femme et a failli provoquer un avortement. Il a aussi exigé de donner trente mille francs pour les habits déchirés et l'échographie, et qu'ils auraient aussi une somme à payer pour les habits de l'enfant à venir.

Le garçon, après avoir beaucoup résisté, a fini par donner l'argent pour les habits du bébé, essuie-main et couvre-bébé.

Le jour même, les contractions ont commencé quand j'étais au marché et, comme je savais déjà comment se passe l'accouchement, j'ai eu le temps d'aller chercher mes affaires à la maison avant d'aller à l'hôpital pour accoucher. Quand j'avais accouché mon premier enfant ma mère m'a massé avec de l'eau chaude, pour le deuxième je me suis massée moi-même le matin et le soir.

Après l'accouchement, j'ai envoyé ma sœur pour dire au garçon que j'ai accouché ; il m'a envoyé une fanta et du thé. Le soir, il est venu voir son enfant et j'ai profité de l'occasion pour lui dire que je n'avais pas de linges pour le bébé et il m'a dit d'envoyer ma sœur pour les prendre. Il m'a aidé avec l'enfant jusqu'à cinq mois.

Il a arrêté de me soutenir à ce moment, mais après avoir eu recours de nouveau à l'OPJ, à l'aide de la lettre qu'il avait signée attestant qu'il était le père de l'enfant, une somme de dix mille francs burundais a été fixée comme paiement mensuel. L'enfant a deux ans et il continue à payer.

A la maison, après l'accouchement, on ne m'aide en rien même si je tombe malade, on me dit que j'ai un mari qui va me faire soigner. Un jour j'étais hospitalisée, j'avais le paludisme, et je devais payer dix-huit mille, ils ont refusé de payer cette facture pour moi. J'ai utilisé l'argent de l'enfant qu'on m'avait donné pour ce mois en ajoutant ce que j'avais gagné.

Quand j'ai accouché pour la première fois, même si quelquefois ma mère m'injurait que je lui ai fait honte, ce n'était pas trop grave – mais maintenant c'est grave. Avec le deuxième enfant, mes frères me maltraitent en me disant d'amener l'enfant chez son père. Seule ma petite sœur

me soutient. On me dit que je suis maudite, que mettre au monde deux fois à la maison est une honte, mais ils traitent bien les enfants.

Les autres de la famille ont réagi normalement quand j'ai accouché le premier enfant, ils disaient que j'étais trop jeune et que j'étais dans l'ignorance. Même pour le deuxième, quand j'allais voir l'OPJ, ils m'accompagnaient et étaient de mon côté.

Les voisins me pointaient du doigt en disant « La fille de telle fait la honte de la famille, elle a abandonné l'école, elle est enceinte, elle est maudite, elle est prostituée, » et moi cela me fâche. Le père du premier enfant ne m'aide en rien et on n'a plus de relation, mais le père du deuxième aide son enfant. Pour le premier enfant je n'ai pas été prise par force, il m'a demandé et j'ai accepté même si j'étais trop jeune ; le deuxième enfant j'ai été prise par force.

Pour le moment, je n'ai personne de confiance, je reste seule. Quand tu as subi de tels problèmes, tu es discriminée, on dirait que tu ne ressembles plus aux autres. Je me dis que ce n'est même pas nécessaire d'en parler à quelqu'un.

Être jeune mère célibataire cause problème et a des inconvénients car sur ta colline on parle de toi. Tes sœurs et frères te disent que tu viens diminuer leurs parts de l'héritage. J'ai eu la chance que le deuxième soit appuyé financièrement par son père car il est garçon, et on l'aurait tué. Mon frère une fois m'a giflée, il a vraiment changé à la maison, on dirait que je suis une étrangère.

Quand j'ai rejoint SENGE, j'ai beaucoup appris : Je me suis épanouie, je suis contente et j'ai acquis beaucoup de connaissances. On a reçu des enseignements : Nous savons qu'une fille qui a mis au monde a aussi de la valeur. On échange nos connaissances sur le corps qui change, la période féconde, les menstruations, les inconvénients vécus dans nos familles, comment on est maltraitées. L'association NTURENGAHO nous a montré là où il faut aller quand on a subi des violences sexuelles, aller vite au centre de santé ou à l'hôpital pour la santé sexuelle et reproductive, et le planning familial.

Les conseils que je pourrais donner aux autres jeunes mères célibataires c'est qu'elles sont comme les autres et de ne pas se dévaloriser. Moi aussi je me discriminais, mais maintenant je discute avec les autres jeunes car j'ai beaucoup à leur dire par rapport à ce qui m'est arrivé. Je leur conseillerai de s'abstenir, mais si ce n'est pas possible qu'elles utilisent le préservatif ou les orienter au centre de santé pour les autres méthodes contraceptives.

Enseignement tiré de ce témoignage : Ce témoignage révèle l'évolution d'une jeune du statut de victime innocente (de son enseignant) à celui de jeune mère responsable qui essaie un retour à l'école, à fiancée déçue par un garçon qui peine à assumer sa responsabilité, à combattante qui défend ses intérêts, à conseillère d'autres jeunes au sein de l'association SENGE.

Les discussions peuvent être menées ainsi : Que pensez-vous des décisions que la fille a prises ? Qu'est-ce qu'elle aurait pu faire différemment ? Qu'est-ce que vous pensez de la responsabilité de son enseignant ? Des responsables de l'école ? Qu'est-ce que vous pensez de la famille de la fille ? Qu'est-ce que vous pensez du garçon auteur de la deuxième grossesse ? De sa famille ? Est-ce que la police a fait son devoir ?

Explications et réflexions

Jeune fille : Elle a été trompée par son enseignant en qui elle avait confiance pour avoir des rapports sexuels sous la menace de ne jamais réussir en classe. Elle ne savait pas qu'elle risquait de tomber enceinte. Elle ne savait pas que le comportement de son enseignant est interdit par les règlements de l'école et elle ne l'a pas dénoncé. Elle a eu le courage de retourner à l'école, mais manquant de moyens d'acheter les fournitures, elle est retombée enceinte pour la deuxième fois, trompée par un garçon qui prétendait qu'il l'aime et qu'il va l'épouser. Quand ce garçon l'a violée, la fille a eu peur de crier au secours, pensant que les voisins n'allaient pas la croire car ils connaissaient leur relation. Malgré le refus du père de son deuxième enfant, elle a défendu ses intérêts en faisant intervenir la police, et avec SENGE elle a repris confiance en elle-même pour aider les autres.

L'enseignant : Il a enfreint la loi en utilisant le pouvoir qu'il a sur son élève pour avoir des rapports sexuels. Il a fui 3 semaines avant son accouchement et il a renié la grossesse, ce qui a fait que l'enfant et sa mère vivent dans de mauvaises conditions.

Le père du deuxième enfant : Son attitude est ambiguë. Il a promis le mariage à la fille, mais il l'a violée. Quand elle est tombée enceinte, il a promis qu'il prendrait l'enfant à charge, mais sa mère l'a découragé d'épouser la fille. Il a avoué sa responsabilité dans une lettre signée, et ensuite essayé d'y échapper. Grâce à l'intervention de la jeune femme et de la police, il a été contraint de payer une somme mensuelle pour l'enfant.

Police : La police a fait de son mieux pour que le deuxième garçon accepte d'aider la fille mais elle ne l'a pas mise en contact avec les structures qui aident les personnes ayant subi des violences pour permettre à la fille d'avoir une aide complète. Le frère du père de son deuxième enfant l'a maltraitée en la traînant par terre alors qu'elle était sur le point d'accoucher. C'est un délit grave et ils ont accepté qu'il demande pardon à la fille au lieu de le punir en envoyant son dossier au tribunal.

La famille : La famille proche n'a pas bien accueilli que leur fille tombe enceinte étant à la maison. Après le premier accouchement, la mère l'a massée, mais la famille ne l'a plus aidée à reprendre sa scolarité. Au deuxième, elle a été rejetée, surtout par ses frères. Il y a manque de responsabilité des parents car à 16 ans elle n'a pas reçu de conseils pour éviter une grossesse – à plus forte raison tomber dans le même piège pour la deuxième fois. Par contre, la famille proche est gentille avec ses enfants, et la famille plus élargie l'a soutenue auprès de la police.

Dans le voisinage, les amis : Elle n'a rien dit à ses amis sur sa situation, et elle a été discriminée et insultée par les voisins. Mais d'autres voisins lui ont donné du travail (cultiver leurs champs). Comme on dit que « l'enfant n'est pas pour une seule personne », dans le voisinage, ils auraient dû l'approcher et lui prodiguer des conseils pour ne plus tomber dans la même erreur, car elle était encore jeune : Elle ne connaissait pas les inconvénients de faire les rapports sexuels avant le mariage.

Témoignage de Claudine N. : « J'AI TROUVÉ MON SOUS-VÊTEMENT REMPLI DE SANG ET DÉCHIRÉ »

Age actuel : 25 ans

Age à la naissance de son premier enfant : 17 ans

Le jour où je suis tombée enceinte sans le vouloir fait partie des grands moments qui ont affecté ma vie. On m'a envoyée à l'école en première année, mais en troisième année j'ai quitté mes parents pour aller étudier à Rutana. De la troisième à la sixième année, j'habitais chez ma cousine maternelle. Quand j'ai réussi le Concours national, je n'ai pas pu aller en septième, non pas parce que j'étais enceinte mais parce que j'avais mal aux yeux.

L'année suivante je suis entrée en septième : J'ai étudié deux trimestres et je suis tombée enceinte. Je n'avais aucune relation avec le garçon qui m'a engrossée, c'était le travailleur de ma cousine, il n'y avait pas d'amour entre nous. On dit qu'on ne peut pas enlever ses habits pour une personne que tu n'aimes pas – mais moi, cela m'est arrivé alors qu'on ne s'aimait pas. C'était le 13 mai 2007, je venais de la prière de louange, ma cousine était partie à une fête et son mari était prestataire de soins à Rutana. Il rentrait peu souvent car il avait loué une maison à Rutana centre, et nous on habitait à la zone. Le travailleur m'a demandé si on était seuls pour venir nous tenir compagnie et je lui ai dit oui : Il est venu dans notre chambre.

Ce jour-là, j'étais seule avec les enfants à la maison, et les enfants étaient trop petits : A seize ans j'étais la plus grande. Arrivés dans la chambre, je ne sais pas ce qui s'est passé. Il ne m'a pas demandé qu'on le fasse, je n'aurais pas accepté. Ça a été dans un laps de temps quand les enfants étaient allés à l'extérieur de la maison. Le soir, j'ai vu du sang et le lendemain je suis partie à l'hôpital car mon sous-vêtement était déchiré et avec du sang dessus. Je ne suis pas partie à l'hôpital parce que j'ai eu des rapports sexuels, mais parce que j'ai vu le sang. Je n'ai pas pu arriver à l'hôpital – j'ai fait demi-tour en chemin.

Le lendemain quand la maman des enfants est venue (ma cousine), les enfants ont dit à leur maman que nous avons crié le soir, mais la maman n'a pas demandé pourquoi. Après c'est seulement à six mois que j'ai su que j'étais enceinte par le biais de ma cousine, car je n'avais jamais vu mes règles avant de faire le rapport sexuel, et j'entendais dire qu'une fille qui n'a pas encore vu ses règles ne peut pas tomber enceinte.

Là où je vivais quand ils ont constaté que j'étais enceinte ils m'ont dit que je n'allais pas retourner à l'école en septembre. On m'a dit que je dois arrêter de porter des habits à boutons et fermeture-éclair au niveau du ventre, on m'a acheté d'autres robes. Jusque là je ne savais pas que j'étais enceinte, je l'ai su quand on me l'a dit. On m'a demandé comment ça s'est passé et je leur ai raconté. Ils ont appelé le travailleur et on nous a amenés dans une chambre. Il a fini par reconnaître que c'est lui l'auteur. On l'a obligé à m'acheter des habits, des pagnes, des habits d'enfant et un essuie-main. Il a dit qu'il n'a pas d'argent : Ses patrons lui ont dit que les trente-sept mille qu'ils ont gardés pour lui ne lui seront pas remboursés.



Là où j'habitais, ils n'ont pas bien accueilli ma grossesse, ils m'ont dit de rentrer chez moi. Quand je suis arrivée à la maison, la vie n'était pas facile car mes parents, mes frères et sœurs m'injuriaient que je suis maudite et que je fais maudire la famille : Je suis allée badiner au lieu d'étudier. Ils me discriminaient, on me donnait une nourriture à moi seule, j'avais mon propre gobelet.

Même si j'avais faim je ne pouvais pas prendre de quoi manger, car on me disait que je ne suis plus une enfant, que je suis maudite – on m'avait exclue de tout.

Quand il fut temps d'accoucher je suis restée à la maison car je ne savais rien à ce sujet. Je voulais toujours aller aux toilettes, et quand ma mère l'a vu, elle m'a dit qu'on devait aller à l'hôpital. On est parties la nuit, mais on n'a pas pu y arriver car j'ai accouché en chemin. On est retournées à la maison. Personne ne m'a massée ou bandée avec un pagne. Mes sœurs et frères ont passé deux mois sans toucher à mon enfant, c'était moi et ma mère qui nous occupions du bébé.

Je suis restée à la maison, je ne savais pas où est le père de l'enfant, car il ne m'a pas aidée depuis la grossesse. Quand l'enfant commençait à grandir, il m'est venu à l'esprit de me suicider – mais je me suis dit que me suicider en laissant mon enfant c'est un péché et si on se suicidait à deux, Dieu me demanderait de rendre compte pour deux morts. J'ai laissé cette idée, en continuant à croire à l'amour de Dieu.

Mes frères et sœurs, même ma maman ne m'ont aidée en rien. Pas d'habits pour l'enfant, pas de lait pour son corps – que l'enfant se lave ou non, s'habille ou pas, ce n'est pas leur affaire. Certains des voisins me discriminaient, mais les autres pouvaient prendre l'enfant dans leurs mains. Quand l'enfant a eu un an, je suis allée cultiver les terres des autres pour gagner de l'argent. C'est avec cet argent que j'achetais tout ce dont j'avais besoin pour moi et pour mon enfant, comme les habits, le savon, le lait pour le corps.

Dieu est resté à mes côtés, j'allais toujours prier. Je disais toujours à Dieu de me pardonner le péché que j'ai fait et de me montrer le père de l'enfant. Un jour quand je suis allée à l'église, j'ai entendu dans le communiqué que les filles-mères peuvent venir pour faire baptiser leurs enfants. Je suis allée voir le prêtre et il m'a dit d'étudier les séances prévues pour que l'enfant puisse recevoir le baptême.

Lorsque l'enfant a eu cinq ans, je me suis dit que même si je n'ai pas étudié, lui irait à l'école. Je l'ai fait inscrire à l'école maternelle à Bugera. Il y est allé mais chaque fois il rentrait en pleurs en me disant que le directeur l'a frappé car il portait des souliers alors que les autres n'en ont pas. Il avait même une blessure et il me disait que ce sont des traces de chicotte. Après cette année, il a commencé en première année du primaire, car ici chez nous c'est une année seulement pour la maternelle. Mais il est devenu maladif et souvent hospitalisé à cause de la malaria. Il a eu un gros nodule au niveau du genou et on ne savait pas de quoi il s'agissait. Je suis allée à l'hôpital, on lui a fait neuf piqûres, mais cela n'a pas marché. Mes parents n'étaient plus autant fâchés, ils m'ont aidée à chercher un médicament pour le guérir.

Mais mon frère était furieux quand j'ai eu l'enfant, il me disait qu'il a envie de me tuer et aller en tribunal avec un cadavre. Je lui ai répondu que s'il voit que c'est Dieu qui l'envoie pour faire cela, qu'il le fasse mais avec mon enfant aussi. Mes parents – car ils n'étaient plus en colère – ils essayaient de lui interdire de me faire du mal, mais il continuait à me maltraiter ainsi que mon bébé.

En première année, à cause des maladies il ratait les examens et il n'a pas réussi l'année.

Un jour un voisin qui a un téléphone est venu me dire qu'il y a quelqu'un qui me cherche sur son téléphone. Quand j'ai répondu au téléphone, il m'a dit qui il était – que c'était le père de mon enfant.

Il m'a dit qu'il est à Rutana chez Vincent et que j'aille le rejoindre. Il a dit que vu le temps qui a passé, je n'allais pas le reconnaître s'il ne s'annonçait pas. Je lui ai dit que je ne suis plus à Rutana, que je suis rentrée chez moi. Il m'a demandé si réellement j'ai pu avoir l'enfant et je lui ai répondu que oui. Il m'a demandé de lui passer l'enfant pour qu'il parle avec lui au téléphone. Il a dit à l'enfant : « Tu vas bien ? Où es ta maman ? » L'enfant lui a répondu que nous sommes ensemble, et il lui a dit qu'il est son père et qu'il va bientôt venir le prendre. L'enfant m'a remis le téléphone et son père m'a demandé d'oublier tout le mal qu'il m'a fait, qu'il faut que j'aille le voir, qu'on va se rencontrer à Mbogora.

Quand on s'est vus, il m'a demandé de me préparer pour qu'on aille bientôt dans sa famille avec l'enfant et de venir avec deux autres personnes. Le jour arrivé, nous y sommes allés avec de la bière et il avait préparé notre arrivée : Il a dit à sa famille que l'enfant est le sien.

Il m'a demandé si je peux lui donner l'enfant pour qu'il étudie en restant chez son père. L'enfant est allé à Giheta chez son père, mais il y a redoublé sa première année car on ne m'avait pas donné son bulletin.

Maintenant, quand je téléphone pour demander comment va l'enfant, il me dit qu'il va bien là-bas. Et le père de l'enfant m'a dit que si Dieu le bénisse, il ne veut aucune autre mère pour son enfant si ce n'est pas moi. Je lui ai dit que je ne sais pas pour le moment, qu'on va en discuter car il y a des fois où je pense que je ne veux pas me marier, que je peux rester ainsi.

Être une jeune mère célibataire, les inconvénients existent. Dans les temps passés quand une fille tombait enceinte, elle était jetée dans le gouffre. C'est à dire que si c'était encore ce temps, on m'aurait jetée dedans. Même si aujourd'hui ce n'est plus comme ça, ce n'est pas facile. Les gens continuent à te considérer de la même façon : que tu as de mauvais comportements, que tu es une prostituée. Si tu retombes enceinte pour la deuxième fois personne ne va plus te parler. Cela fait que tu te discrimines toi-même : Je ne voulais plus aller avec les autres pour aller à l'église ou même cultiver. Mes frères et sœurs ne voulaient pas que j'aille où que ce soit avec eux, ils disaient que j'étais maudite. Quand je passais ils rigolaient, ou se moquaient de moi et cela m'a convaincue que je n'ai pas de valeur.

Dans l'association SENGE, j'ai gagné beaucoup de choses : Elle est venue à temps car il y a beaucoup de choses que je ne connaissais pas. Si je n'avais pas adhéré, je n'aurais pas su qu'en faisant les rapports sexuels avec plusieurs partenaires tu peux contracter des IST comme le SIDA, la blennorragie ou la syphilis.... J'ai appris qu'accoucher à la maison est dangereux, et que rester seule à t'autodiscriminer n'est pas la solution. Avant d'intégrer SENGE, je restais seule, mais maintenant je fréquente les autres et mes parents sont contents que j'aie intégré l'association SENGE car j'ai changé mes comportements. Je participe aux activités de SENGE et de l'église.

Maintenant il y a huit garçons qui sont venus me proposer le mariage, bien que j'aie un enfant. Ce qui m'a fâchée c'est que tous voulaient faire des rapports sexuels avec moi avant le mariage. Je leur répondais que l'homme de principe qui veut une femme à épouser ne lui demande pas de coucher avec lui avant le mariage – qu'il attend le mariage. Tous ont préféré partir et moi je me disais que celui que Dieu a préparé pour moi finira par apparaître.

L'année passée un garçon est venu qui disait qu'il veut se fiancer avec moi. Il est venu avec son ami, mais après quelques minutes son ami est parti et on est restés à deux. Après la discussion je l'ai accompagné en allumant une torche pour qu'on ne se blesse pas, car il faisait nuit, il y avait des pierres et il n'était pas habitué à venir chez nous. Arrivant en chemin il a commencé à me toucher sur les épaules en me disant « Chérie je t'aime, chérie tu ne vas rien manquer : Prends ce téléphone – reste avec – et même beaucoup d'autres choses je vais te donner. » Je lui ai répondu

que je n'ai pas besoin de son téléphone et qu'il ne peut pas m'appeler « chérie » alors que c'est la première fois qu'il vient chez nous – que c'est incompréhensible. Je lui ai demandé de rentrer chez lui – qu'il reviendra étant calmé s'il veut que je sois sa chérie. Il a commencé à m'attraper et je me suis souvenue de ce qu'on nous a appris dans l'association SENGE sur les violences sexuelles. J'ai retiré ma main, mais il avait mis beaucoup de force. J'ai crié fort et ma mère et ma belle-sœur sont venues en courant. Il m'a lâchée, mais mes lunettes étaient encore dans sa main et je les ai prises. Je lui ai dit que notre relation s'arrête là, et on est rentrées. Je sens dans mon cœur que j'aurai un autre enfant après le mariage.

J'apprécie beaucoup SENGE. Une fille qui retombe enceinte me chagrine, si tu vois comment elle est maltraitée quand elle met au monde, comment elle est discriminée, tu ne le referas plus. Je conseille aux jeunes mères célibataires de bien se comporter pour ne pas retomber enceintes.

Pour ce qui m'est arrivé, il y a celles dont les parents ont accepté cela. Moi, mes parents, mes sœurs et frères, ma famille élargie, les voisins – même mes enseignants – étaient fâchés de ce qui m'est arrivé. Une personne qui t'a enseignée toute une année est comme un parent pour moi.

Ce que je conseillerais aux autres filles, c'est de respecter la parole de Dieu et de venir dans l'association SENGE pour recevoir des connaissances. Il y a beaucoup de conseils pour celles qui ont la chance d'avoir une radio. Celles qui ne sont pas encore tombées enceintes, je les conseillerais d'apprendre à partir de nos témoignages, et celles qui sont tombées enceintes pour la première fois de ne plus faire cette erreur.

Enseignement tiré de ce témoignage : Ce témoignage montre comment une jeune qui a subi des violences sexuelles peut arriver à s'aider elle-même, en puisant des forces dans son amour pour son enfant, sa foi en Dieu et les connaissances et principes acquis dans l'association SENGE.

Les discussions peuvent être menées ainsi : A quels dangers sont exposées les jeunes filles qui n'habitent pas dans leur famille ? Pourquoi la fille a pensé que le rapport sexuel ne pouvait pas causer une grossesse ? Que pensez-vous de la responsabilité de la femme là où vivait la jeune fille avant de tomber enceinte ? Que pensez-vous du garçon (le travailleur) qui l'a engrossée ? Que pensez-vous du garçon qui lui a fait la cour à la fin de son témoignage ? Qu'est-ce que vous pensez sur le comportement de ses parents, ses frères et sœurs ? Comment étaient punies dans l'ancien temps des filles qui tombaient enceintes hors mariage ? Qu'est-ce qui a empêché la fille de se suicider ? Comment le comportement de la fille a changé entre le début et la fin de son histoire ?

Explications et réflexions

La jeune fille : Comme elle n'avait pas encore vu ses règles, elle ne s'est pas méfiée du rapport sexuel avec le garçon, supposant qu'elle ne pourrait pas tomber enceinte. Au début de son histoire, elle est passive, elle subit les actions et décisions des autres : le garçon, sa cousine qui l'héberge, et sa famille proche. C'est pour soutenir son enfant qu'elle prend l'initiative de travailler, de l'inscrire à l'école, de le faire baptiser. Sa foi en Dieu l'empêche de se suicider et de tuer son enfant, elle est active dans son église et confiante que Dieu la remettra en contact avec le père de son enfant – ce qui se passe, comme par miracle. Elle lui confie l'enfant, mais hésite à l'épouser, car grâce à SENGE elle découvre la joie de l'autonomie. Ainsi, face à un autre prétendant qui essaie de la séduire avec des cadeaux avant le mariage, et ensuite de la forcer, elle n'hésite pas – cette fois-ci – à appeler à l'aide et à le renvoyer.

La cousine qui l'héberge : Elle n'assume pas suffisamment sa responsabilité, n'ayant pas conseillé la jeune en matière de sexualité (négligence encore plus grave vu que le mari est agent de santé), et la laissant sans surveillance en compagnie de son travailleur. Mais quand elle découvre la grossesse, elle a un comportement responsable, obligeant le travailleur à payer le nécessaire pour la fille et son bébé. Par contre, elle manque de gentillesse envers la fille, et la renvoie chez ses parents.

Le garçon : Il a profité de la naïveté de la fille et a essayé au début de se dérober de sa responsabilité pour la grossesse, donnant juste le minimum que son employeur avait retenu dans son salaire. Cinq ans après son cœur a changé et il a voulu renouer avec son enfant et sa mère. Il a pris l'enfant pour habiter avec lui, et il a proposé le mariage à la jeune mère.

La famille : La famille proche partage la faute avec la cousine de ne pas avoir préparé la jeune à la vie d'adulte, la laissant dans l'ignorance qui a entraîné sa grossesse. Leur rejet initial est d'autant plus cruel, parents, frères et sœurs ne l'aident pas du tout après son accouchement et pour la prise en charge de son bébé, l'obligeant à cultiver pour les autres pour subvenir à ses besoins. Avec le temps, l'attitude des parents s'adoucit, surtout qu'ils sont rassurés par son bon comportement et la guidance de SENGE – de sorte que quand elle appelle à l'aide, c'est sa mère et sa belle-sœur qui courent à son secours.

Le voisinage, les amis : Leur rejet est comparé à la punition anciennement réservée aux filles qui tombaient enceintes hors mariage, d'être jetées dans un gouffre. Un rejet qui double d'intensité si la fille retombe enceinte une deuxième fois : la hantise de cette jeune mère – à éviter par tous les moyens. Mais il y a des voisins qui lui donnent du travail dans leurs champs, et d'autres qui prennent son enfant dans leurs bras.

L'église : Une structure accueillante (qui propose de baptiser les enfants des filles-mères), source de réconfort et d'espoir d'une plus belle vie.

L'association SENGE : Joue un rôle décisif dans l'émancipation de la jeune femme, lui donnant des connaissances et des principes qui lui permettent, notamment, de résister aux violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), par exemple dans le cas du deuxième prétendant qui essaie de séduire, et ensuite de violer la jeune femme.

